



La difficile naissance de la démocratie en Afrique

Au Mali, après l'enthousiasme des débuts, la démocratisation se heurte à la pauvreté et à l'indifférence de la population

Louis Lafrance
collaboration spéciale

TROIS ans après la chute du mur de Berlin, les populations africaines attendent toujours le véritable écroulement des régimes militaires et à parti unique qui ont causé la ruine de l'ensemble du continent.

Lors des indépendances au début des années 60, le célèbre agronome René Dumont évaluait que « l'Afrique était mal partie ». À l'aube de l'an 2000, plusieurs se demandent s'il y a eu un véritable départ. Le niveau de vie régresse d'année en année et s'approche de celui de 1960.

Et pourtant, à première vue, le vent du changement semble balayer l'ensemble du continent. « L'Afrique est en marche vers la démocratie » est devenu le slogan creux de dirigeants qui s'accrochent à un semblant de légitimité face aux émeutes qui secouent à tour de rôle leurs capitales.

L'actuel président du Sénégal et de l'Organisation de l'Unité africaine, Abdou Diouf, reconnaît que la démocratisation subit quelques ratés. Même si le bilan n'est pas entièrement négatif, on commence à évaluer les limites d'une démocratisation souvent imposée par les bailleurs de fonds occidentaux, devenus moins enclins à soutenir des régimes autoritaires, maintenant que la menace du communisme a fait son entrée dans la poubelle de l'Histoire.

Par exemple, au Zaïre et au Togo, les présidents généraux refusent toujours d'entériner les conclusions des conférences nationales chargées de paver la voie vers la démocratie. Au Congo, un ancien premier ministre du Parti unique est élu à la présidence. Même la Côte d'Ivoire, l'ancien bon élève de l'Occident, adopte un multipartisme de façade qui a conduit à l'arrestation pendant six mois de plusieurs dirigeants de l'opposition. Bref, le processus de démocratisation s'essouffie à l'image d'un continent à genoux, incapable de nourrir ses habitants.

L'exemple du Mali

Heureusement des pays comme le Bénin et surtout le Mali tranchent avec cet afro-pessimisme dominant. Situé en plein cœur de

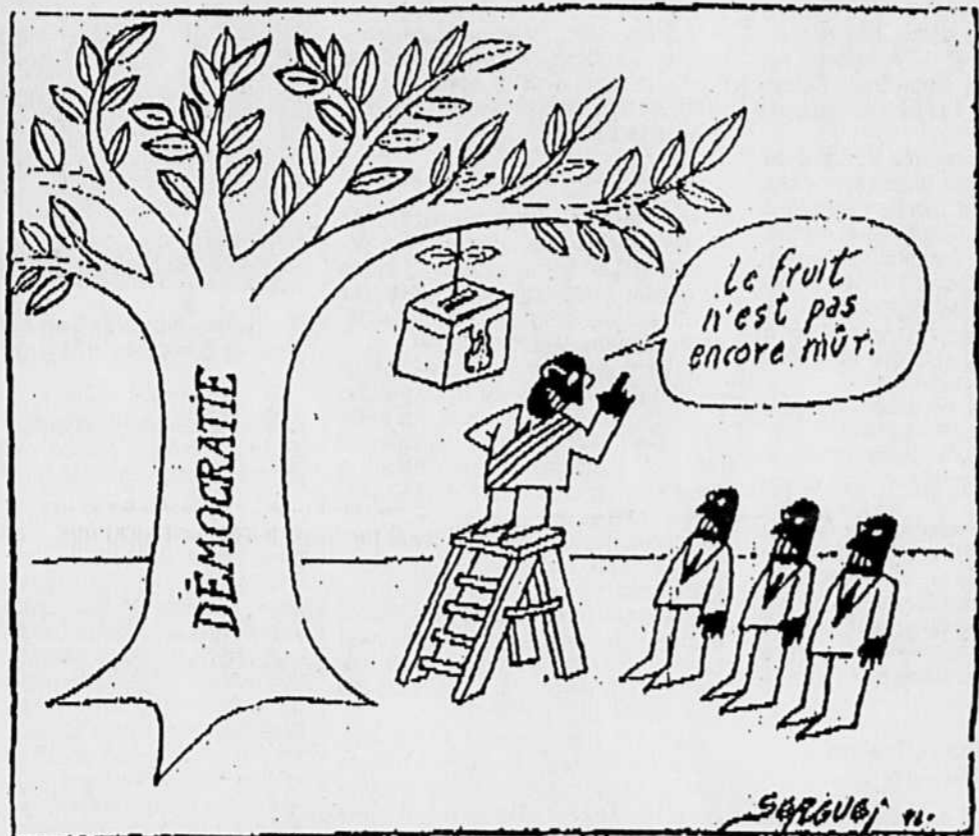
l'Afrique de l'Ouest, le Mali semble vivre une vraie « success story ». Pour une rare fois, un militaire africain renverse un collègue et respecte son engagement en remettant le pouvoir à des civils. Les premières élections démocratiques se sont déroulées dans le calme, et la rébellion des Touaregs, les hommes bleus du désert, a officiellement pris fin. Les louanges fusent de partout et citent l'exemple malien comme la voie du retour à la dignité pour un continent pillé depuis des siècles par les occidentaux et les élites locales.

Pourtant même au Mali, la démocratisation ne suscite pas un enthousiasme fou. Les Maliens en ont plein les bras avec le défi de la survie quotidienne dans ce pays qui est

l'un des 10 plus pauvres de la planète. Dans la capitale Bamako, l'effervescence, qui a marqué la chute en mars 91 du dictateur Moussa Traoré, a bel et bien disparu. À peine 20 % des électeurs ont voté lors des élections présidentielles.

Au mois de juin dernier, l'intronisation du nouveau président, Alpha Konaré, a été éclipsée par l'ouverture du procès de l'ancien dictateur Traoré. Bamako donnait alors l'impression d'une ville morte. On pouvait noter l'absence de ces taxis déginglées circulant à travers les rues défoncées de la capitale, bordées par les égouts à ciel ouvert. Ces véhicules à bout de souffle qui refusent de mourir à l'exemple de ce continent à la

Voir page B-2 : La difficile



Extrait du quotidien LE MONDE

Peut-on atténuer les réflexes de peur face à l'islam?



Mgr Michael Fitzgerald, secrétaire du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

Mgr Michael Fitzgerald travaille au rapprochement entre chrétiens et musulmans

Clément Trudel

EN INDONÉSIE, où près de 87 % de la population adhère à l'islam, la philosophie d'État (*pancasila*) tend à faire place à quatre autres religions : protestantisme, catholicisme, hindouisme et bouddhisme, tout en favorisant l'unité de l'Indonésie et en prônant la « justice sociale pour tous les peuples » de cet archipel. Mgr Michael Fitzgerald, secrétaire depuis 1987 du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux (CPDI), y voit, s'agissant du pays le plus islamisé (150 millions en 1989, sur un total de 902 millions de musulmans dans le monde) un exemple d'ouverture, une étape vers le respect que chaque pays devrait garantir aux croyants de religions minoritaires.

« L'Indonésie offre un espace de liberté qu'on n'a pas dans d'autres pays musulmans », glisse Mgr Fitzgerald. Cette réalité ne devrait pas faire oublier le litige toujours pendante sur la « 27e province » annexée de force, le Timor oriental, largement chrétien; non plus que la « liste noire » de 17 000 noms, Indonésiens et ressortissants étrangers, que Djakarta a dressée et dont le régime Suharto se sert pour restreindre les déplacements de ceux et celles qu'il perçoit comme hostiles, selon le plus récent rapport d'Amnistie internationale.

La préoccupation du CPDI et de son secrétaire se situe davantage au niveau du dialogue, des ponts à établir, comme l'expliquait brièvement dimanche dernier Mgr Fitzgerald à *Second regard* (Radio-Canada). Le CPDI n'a pas pour tâche première de réparer les accrocs facilement identifiables à l'esprit de dialogue : persécution des sudis-

tes animistes et chrétiens au Soudan où s'applique la *charia* dans toute sa rigueur; situation des musulmans en Bosnie (la Yougoslavie avait dans sa terminologie une « nationalité » musulmane) qui forment une des cibles de « l'épuration ethnique » menée par les Serbes; ou dans le nord du Nigéria, autour de la ville de Kano, où se produisent de fréquents heurts entre musulmans et chrétiens.

Le Nigéria est d'ailleurs le pays d'origine du cardinal Francis Arinze qui préside le CPDI et qui a favorisé la tenue, en 1991, à Ibadan, d'un colloque réunissant musulmans et chrétiens de pays anglophones portant sur la « défense de la vie ». Mgr Fitzgerald concède que le panorama n'est pas entièrement réjouissant; qu'il peut se trouver, pour des raisons historiques, des situations qui confinent au dilemme, comme lorsque l'équation se fait presque automatiquement entre Malais et Musulman, mais qu'il n'en reste pas moins que des demandes spécifiques de contacts et de discussions sont parvenues au CPDI de la part de groupes en Jordanie, voire en Libye. Le Vatican, par sa commission Justice et Paix, multiplie les missions en vue de sonder les opinions de leaders musulmans qui, souvent, souhaitent le dialogue sans que nécessairement cette tendance soit vérifiable dans la population dont ils ont la charge politique ou spirituelle.

Dans un pays comme la Tunisie, le Concordat que signaient en 1964 le Vatican et le gouvernement Bourguiba était très restrictif sur la « visibilité » de l'Église... ce qui tient peut-être à des bourdes attribuables aux autorités catholiques. On cite ainsi qu'au cours d'un congrès eucharistique tenu dans les années 30, les enfants de chœur étaient

Voir page B-2 : Mgr Michael

Les énigmes de l'Île Sainte

Le « dessein montréalais » était de nature religieuse; loin de faire le tour de la question, cette évidence crée une foule de petits mystères fort passionnants

André Surprenant
collaboration spéciale

QUAND on retourne voir de plus près l'image qui nous reste de la fondation de Montréal, il y a une chose qui crève les yeux : on a peut-être tellement voulu poser ses premiers habitants en pionniers du catholicisme canadien en général (un thème propre au XIXe siècle et à la première moitié du XXe) qu'on a fini par s'accommoder d'explications au fond déjà toutes faites, anachroniques, qui ont défigurés les croyances qui sont véritablement à l'origine de la création de la ville.

Cette façon d'envisager l'histoire revenait à rien de moins que supposer à des gens qui ont vécu au XVIIIe siècle une philosophie religieuse d'une toute autre époque, du genre des positions *ultramontaines* de monseigneur Bourget qui ont abouti à cléricaiser le Québec. Question de corriger les plus gros péchés contre le bon sens historique, l'usage (certainement encore abusif) de termes un peu plus d'époque à finalement servi d'explication tous azimuts.

D'abord, le *jansénisme* : mais si on voit qu'un contemporain comme

Blaise Pascal a cru pour sa part à l'hérésie de Jansénius, rien de tel du côté des Montréalais. Puis, plus récemment, les *dévots* : ce qui peut, en effet, avoir un certain sens, mais à condition de serrer d'assez près ce que tout cela peut bien vouloir dire.

On devra tenir compte, entre autres, du fait que jamais homme ne fit autant sortir Maisonneuve de ses gonds que le pieux sieur de la Barre, qui pavanait, ceinturé d'un chapelet à grand déploiement. Le type eut beau arriver de façon inespérée à la tête d'une compagnie de soldats détachée par la reine en personne, Maisonneuve s'assura personnellement de son expulsion, dès que le *tartuffe* se prit les pattes dans une affaire de moeurs.

On constate d'ailleurs que l'antipathie pour ce genre de personnage fut assez grande pour faire mémoire. L'homme, nous dit malicieusement Dollier de Casson (25 ans plus tard), « finit ses jours sous une barre qui était plus pesante que celle de son nom ».

Un lecteur voyant

Faut-il le rappeler, les idées religieuses sont évolutives, riches et variées comme les autres; elles peuvent même parfois se vouler pas-



La petite histoire de Ville-Marie

sablement intrigantes. La remarque est d'autant plus à propos que le projet pour lequel Maisonneuve fut sélectionné, et auquel il donna toute son adhésion en 1640, ne fut pas tout à fait du genre piétonnier et qu'on pourrait être passablement surpris de tout ce qu'on trouvera.

L'idée était surgie de la lecture des *Relations des Jésuites* : celle de 1636 qui contenait une description de l'île vue de l'extérieur, mais sans doute d'abord celle écrite en 1632 par le Père Paul Lejeune dont l'extraordinaire sincérité avait de quoi, en effet, susciter un prodigieux mouvement de ferveur.

On note d'ailleurs que le *dessein montréalais* (pour utiliser l'expression de l'époque) rassemble des gens qui ont une particularité commune : ce sont des lecteurs passionnés des dernières nouvelles d'Amérique, fournies annuellement par ces extra-

ordinaires reportages écrits sur place, dans le feu de l'action. En outre, le lecteur décisif, Jérôme Le Royer de La Dauversière, était en lui-même passablement exceptionnel : c'était un mystique doué de facultés de vision à distance.

La *Relation des Jésuites* de 1642 en parle, sans le nommer, comme d'un « grand homme de bien n'ayant jamais vu la Nouvelle-France que devant Dieu ». L'*Histoire du Montréal* de Dollier de Casson explique même que ses visions étaient si précises qu'« il en disait la beauté et la bonté des terres, la longueur et largeur en différents endroits ».

L'effet choc de visions si physiques le persuada qu'il y avait là un *dessein* de la providence divine. Il en conclut que lui, qui s'était déjà lancé à corps perdu dans d'importantes réalisations de bienfaisance dans la ville angevine de La Flèche, Dieu l'appela à accomplir une oeuvre d'envergure plus grande encore : se retrouver à l'avant-garde du Plan de la création pour conduire ce qu'il concevait comme le chapitre ultime du rassemblement de l'humanité dans l'Église.

« Entreprise sainte et hardie »

Ceux qui s'y connaissent un peu en

histoire du Moyen-Âge vont d'ailleurs revoir là les perspectives *macro-historiques* passablement panoramiques qui avaient un puissant effet sur la politique réelle, par exemple à l'époque de saint Louis. En particulier, on retrouve, présent de façon subliminale dans la petite poignée de textes qui nous sont parvenus de la fondation de Montréal, un vieux motif qui appartient à la conception qu'on se faisait de l'histoire depuis au moins saint Augustin.

C'est ce que les historiens actuels nomment, d'après l'expression même que nous livrent les documents médiévaux, la *translatio imperii* : littéralement, quelque chose comme le déplacement structuré, voulu par Dieu, de la puissance spirituelle de gouverner. Après Jérusalem, c'est Rome qui fut la Ville Sainte; puis, à la suite des conflits entre la papauté et Frédéric II, l'empereur en titre du Saint Empire Chrétien, l'idée s'était plus ou moins installée, surtout en France évidemment, que Paris avait pris la succession.

On peut retrouver cela dans un texte fort étonnant, mais malheureusement plutôt négligé, qui remonte à 1643 : *Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de No-*

Voir page B-2 : Les énigmes

CAHIER
SPECIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 842-9645

Date de tombée: 9 octobre 1992

PARUTION
le 16 octobre
DANS
LE DEVOIR

Le 16 octobre 1992, LE DEVOIR publiera un cahier spécial *Tourisme d'affaires*. Au sommaire:

- Avantages respectifs des grands hôtels et auberges pour la tenue de colloques et congrès
- Transport aérien: les classes Affaires de l'avenir
- Évolution de la bureautique destinée aux voyageurs d'affaires
- Portraits de femmes d'affaires qui voyagent souvent
- Trains et clientèle d'affaires: la stratégie d'Amtrak et de Via; la problématique des TGV en Amérique du Nord et au Canada
- Voyageurs d'affaires et impôts
- Libre échange nord-américain et voyages d'affaires
- Tourisme d'affaires à Montréal: principales clientèles et tendances
- Stratégie de développement des aéroports de Montréal
- Grands congrès internationaux à Montréal et à Québec.

◆ Les énigmes

tre-Dame de Montréal. Particulièrement, il s'y ajoute l'idée remarquable que Dieu (en *sage architecte*) se réservait « le secret, le temps, le lieu et l'effet qu'il tire de l'ordre des siècles », donnait à l'époque des signes considérables qu'on était parvenu à une ère où les effets les plus spectaculaires de son action providentielle se retrouvaient en Nouvelle-France. Sous cet éclairage, on comprend que la mission de Maisonneuve fut d'installer dans l'île de Montréal (« l'île Sainte », écrit le père Barthélémy Vimont dans la *Relation* de 1642) ce qu'on percevait comme la tête de pont de l'accomplissement du dessein de Dieu.

Le jésuite qualifie l'entreprise de *sainte et hardie*. Il s'agissait de créer un lieu de rassemblement pour tous les Indiens qui auraient reçu l'appel final de la part de Dieu, au moment où l'oeuvre de diffusion de la *Bonne Nouvelle* allait se conclure. Le site devait comporter tout ce qu'il fallait pour les sédentariser, leur apprendre l'agriculture, promouvoir leur connaissance des rudiments de la civilisation française, les évangéliser et les secourir dans le besoin.

Énigmes

Ces idées donnèrent lieu, en France, à une intrigante chorégraphie de rencontres miraculeuses entre bon nombre de mystiques de pointe. Notre désintéressé collectif pour les questions d'histoire n'a pas jusqu'à présent permis d'y débrouiller grand chose, mais on devine que l'événement est complexe, riche en rebondissements. Le rôle de quelqu'un comme Jean-Jacques Olier, le fondateur des Sulpiciens, a certainement été plus important que ce qu'on lui attribue : récemment, dom Oury a étoffé sa candidature comme auteur des *Véritables motifs*. Des *saints* comme Marie Rousseau et Thomas Le Gaultre, pour qui on s'apprêtait à créer un siège épiscopal à Ville-Marie dès les premières années, mériteraient également de retenir beaucoup plus l'attention.

Les travaux de Marie-Claire Davely ont un peu déblayé le terrain pour resserrer la chronologie et faire l'histoire de la « Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France », formée quelque part entre 1639 et 1642 (ou 1643, si on est du genre *légaliste*) pour appuyer la réalisation du projet de Le Royer. Il n'empêche qu'on en est encore à la confondre avec sa filiale plus ou moins réelle, la Compagnie de messieurs les associés pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France en l'île de Montréal et Terres qui en dépendent », incorporée pour normaliser les questions de propriété sur l'île, mais dont on ne voit pas de traces avant 1644.

Le destin du projet de Le Royer sur le terrain est, lui aussi, encore assez mal compris. Il explique les choix et comportements de la première décennie de l'histoire de Montréal, mais il fut pourtant d'assez courte durée. Après la création du fort en 1642, il faut attendre le mois de mars 1643 avant d'avoir un véritable démarrage de la sédentarisation des Amérindiens. L'occupation du sol, les premières cultures, la création d'une mission jésuite et de l'Hôtel-Dieu, les baptêmes indiens allèrent assez bon train au cours de la première décennie.

Dès l'automne 1651, cependant, il

fallut reculer. Les colons français quittèrent leur terres et se replièrent dans le fort. On abandonna l'Hôtel-Dieu. Les baptêmes indiens chutèrent. Les seules concessions de cette période sont celles jugées essentielles pour assurer le maintien du groupe français : la commune, deux terres données à deux colons particulièrement courageux pour protéger les arrières de l'hôpital et une autre terre cédée provisoirement à proximité immédiate du fort.

Dans la *Relation* de 1651, on trouve la phrase suivante : « La résidence de Montréal, tandis que la guerre durera avec les Iroquois, servira plutôt aux sauvages d'une retraite passagère que d'un lieu de demeure. » Elle nous signale rien de moins que l'ajournement du projet de Le Royer qui, de fait, ne fut jamais repris.

Cet article met fin à la série consacrée à la petite histoire de la fondation de Ville-Marie. L'auteur prépare une édition critique de ces écrits en collaboration avec Marie Surprenant.

◆ Mgr Michael

vêtus en croisés! À rebours, l'imaginaire des Occidentaux n'est-il pas à sa manière nourri et biaisé par la bataille de Poitiers ou par la « défense de Vienne » contre « l'envahissement » musulman?

Père blanc britannique, Mgr Fitzgerald a été ordonné évêque en décembre dernier. Il a étudié longuement l'islam et la langue arabe et fut un temps recteur de l'Institut pontifical des sciences arabes, à Rome. Dans un français châtié, il a esquissé samedi dernier, au centre Afrika, à Montréal, les grands traits d'une pensée qui insiste moins sur l'évangélisation que sur la prise de contact avec, notamment, les musulmans. Un humain sur cinq est adepte de l'islam.

Un climat de confiance reste souvent à établir pour que l'on en vienne au dialogue. Ce dialogue peut être de quatre types, selon Mgr Fitzgerald : dialogue de vie, ou « effort conscient pour établir des relations »; dialogue d'action et de collaboration, facilité parfois dans les communautés rurales où cohabitent musulmans et chrétiens, au Zaïre notamment — le cardinal Arinse a déjà cité des exemples d'oeuvres menées en commun par des chrétiens et des musulmans au Pakistan; existent aussi les échanges théologiques ou « dialogue formel », plus ardu, qui devrait être le fait de petits groupes de recherche. Un groupe islamo-chrétien, en Tunisie, a mis cinq ans à discuter du thème de la Révélation avant de publier les actes de ces rencontres sous le titre *L'Écriture qui nous questionne*. Vient enfin le dialogue spirituel qui « pourrait être plus répandu » mais qui n'en donne pas moins des fruits, comme avec ce groupe chrétien en Algérie qui se réunit deux fois l'an dans un monastère de trappistes pour approfondir telle soustra coranique ou tel passage de la Bible (des autorités musulmanes ont demandé de se joindre à ce groupe qui remonte aux sources de la réflexion et de l'action chrétiennes).

Oublié, le fondamentalisme? Non pas, mais l'essentiel de la démarche du CPDI — qui publie son Bulletin en italien, en français et en anglais — est d'atténuer ou de liquider les réflexes de peur ou de défense de certains chrétiens face à l'islam, reli-

gion qui demeure « un phénomène mondial et qui continue de se répandre et à avoir des contacts avec le christianisme », mais « le fondamentalisme peut jouer un rôle négatif » et, comme on le voit chez les Palestiniens chrétiens et musulmans, une lutte commune « peut être perturbée par des extrémistes ». Si musulmans et chrétiens arrivent à s'entendre, souligne-t-il, « ce sera une bonne chose pour la paix dans le monde ».

Bref, à quiconque soulève la question de la « réciprocité » attendue de la part de musulmans avec lesquels il faudrait dialoguer, Mgr Fitzgerald répète que le climat doit être fait d'émulation plutôt que de maraudage, et que « la réciprocité ne peut pas être un marchandage ». On peut demander sans « forcer » les choses, dit-il en évoquant Jean-Paul II qui, recevant les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Turquie, glissait dans ses souhaits les mots : « Que la liberté religieuse soit respectée » par les autorités turques.

En sens inverse, cependant, une Constitution comme celle de la République d'Irlande — qui inclut la foi en la Trinité — peut-elle être vue comme un obstacle à ce climat de dialogue avec les non catholiques, demande-t-on à cet évêque féru d'œcuménisme? « Ce qui préoccupe l'Église, c'est le respect de la liberté de religion pour tous les citoyens »; si cela pose problème, en Irlande ou ailleurs, il revient aux citoyens d'amorcer la réflexion et d'exercer les pressions qui s'imposent pour obtenir un changement de constitution.

Mgr Michael Fitzgerald a pris soin de ne pas trancher dans le débat autour des écoles confessionnelles. Il renvoie aux éducateurs la responsabilité de discuter avec les parents et avec les autorités « d'enseignement et de catéchèse » avant de fixer le cadre d'écoles qui pourraient dans certains cas constituer autant de murs qui sépareraient les communautés au lieu de les rapprocher.

◆ La difficile

dérive, où on trouve encore le moyen de sourire, malgré tout.

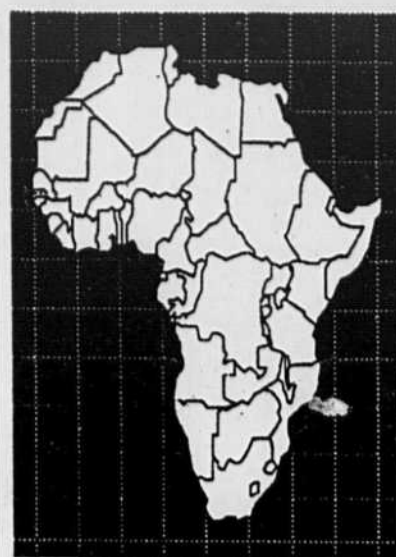
Partout, dans les bureaux, à la porte des commerces, des groupes se forment devant les rares téléviseurs. Devant le palais de la culture transformé en tribunal, des centaines de policiers et de militaires repoussent l'assaut d'une foule déterminée à lyncher l'ancien président-général Traoré.

Tout est possible face à ce procès reporté à une date ultérieure. « Les inculpés ne feront pas de cadeaux à personne. La majorité des élites ont trempé dans les magouilles du gouvernement de Traoré. Tu n'avais pas le choix, sinon on t'empêchait de faire des affaires ou d'avoir accès à un bon boulot », affirme un cadre d'une entreprise privée.

Cette situation en décourage plus d'un. Charlie Traoré, étudiant en économie, a participé à l'insurrection de mars 91. Il a vu plusieurs de ses camarades tomber sous les balles des policiers et des militaires. « Après tous ces morts, il est décevant de voir que les gens se désintéressent du processus démocratique. Il est vrai que 80 % de la population est analphabète. Tout ce qui compte pour les gens, c'est la mise à mort de Moussa Traoré ».

Une démocratisation artificielle

Si à Bamako, l'apparition d'une



Jean Hélène

Le Monde

KAMPALA — Mutipartisme ou « a-partisme ». La question est débattue avec passion aujourd'hui par une opposition bien décidée à retrouver son droit de cité et par les partisans du président Yoweri Museveni, soucieux de restaurer d'abord l'unité d'un pays que les régimes des présidents Idi Amin Dada et Milton Obote avaient laissé exsangue. Pour l'heure, les partis politiques sont tolérés mais leurs activités restent, en principe, suspendues.

S'appuyant sur l'engouement pour le multipartisme des pays étrangers, bailleurs de fonds, le Congrès du peuple ougandais (CPO) et le Parti démocratique (PD), deux partis « historiques », créés avant l'indépendance, font désormais feu de tout bois, multipliant les rassemblements politiques ou les nouveaux bureaux en province, et niant farouchement avoir négocié un accord à l'amiable, en 1986, qui prévoyait la mise en sommeil des mouvements politiques durant la période de transition.

Les « faucons » du Comité national exécutif, instance dirigeante du régime, ont fini par réagir en demandant l'interdiction pure et simple des partis. Interpellés par le chef de l'État, les députés du Conseil national de résistance (CNR, qui fait office de Parlement) ne les ont pas suivis : ils se sont finalement prononcés, le 11 août, pour une solution négociée entre pouvoir et opposition, et l'élaboration d'un projet de loi sanctionnant les excès.

pressé libre et d'une multitude de partis peut donner l'illusion d'un véritable débat démocratique, il suffit de quitter la capitale pour constater le caractère artificiel de cette démocratisation à l'occidentale.

Djenné, petite ville perdue à plus de 500 kilomètres de la capitale. Dans le dédale de ruelles, les habitants sont plus enclins à vous parler du passé glorieux de leur ville qui a fondé Tombouctou que du changement de régime politique. Assis sur le perron de sa maison en terre battue, un vieux explique : « Les Marocains sont venus puis les Français, maintenant c'est au tour des démocrates, élections ou pas, ce n'est pas ça qui va retarder l'avance du désert ». Un désert déjà, à moins de 200 kilomètres de la ville.

Tap Syr Diagne de la Ligue africaine des droits de l'homme explique que, pour la majorité de la population, le programme politique des candidats n'a guère d'importance. « On vote selon la réputation de l'individu et de sa famille. Ceci explique que plusieurs députés de l'ancien régime à parti unique ont pu se faire élire sous la bannière du parti vainqueur, l'ADEMA, qui pourtant a été à l'origine de la chute de la dictature. »

Lors de l'élection d'Alpha Konaré aux plus hautes charges de l'État, 15 % de la population de Djenné prendront la peine de se rendre aux urnes. Lors de ce tour historique, à l'ombre de l'imposante mosquée en terre battue, les commerçants drapés de mille couleurs, ces vendeurs de tout et de rien, continuent de vaquer à leurs occupations. Un peu, comme si les anciens remparts érigés au 9e siècle protégeaient encore la ville des événements extérieurs.

Un avenir incertain

Le Mali, comme l'ensemble de l'Afrique, se retrouve sur les rails du changement. Mais, quel est l'avenir pour cette démocratie naissante dans un pays où la situation économique et les exigences du Fonds monétaire international ont contraint les 27 partis officiels à adopter sensiblement le même programme politique?

Certes, les Maliens se sont débarrassés du dictateur Traoré, mais il reste le plus difficile, assurer la réconciliation nationale et le développement économique et politique du pays. Dans un Mali où une partie des rebelles touaregs réclament toujours l'indépendance, où les salaires dérisoires contribuent à l'édification d'une corruption tentaculaire et où, en milieu rural, on vote selon les consignes du chef de famille, la tâche apparaît colossale. Sans développement, la démocratie risque de demeurer une vue de l'esprit.

Toutefois, le retour en arrière apparaît impensable. Axelle Kabou et Daniel Manguelle sont les chefs de file de cette nouvelle génération d'intellectuels qui affirme que la culture africaine constitue une des principales causes des malheurs actuels du continent. Selon ces auteurs, l'expérience malienne constitue un point positif, parce que la population a remis en question la soumission au pouvoir divin incarné par le chef de l'État.

La fin de l'aide soviétique et le départ de capitaux étrangers vers l'Europe de l'Est constituent des facteurs déstabilisateurs dans cette partie du monde, de plus en plus ravagée par les guerres civiles et les famines. Charlie, qui termine ses études, ne sait pas non plus que sera son avenir et celui de ses compatriotes. Il est quand même convaincu d'une chose : « Maintenant, nous n'avons plus peur de rien ».

UGANDA
Pragmatisme
avant multipartisme

Le président Yoweri Museveni, au pouvoir depuis près de sept ans, a fixé à 1994 l'organisation d'élections générales, malgré l'impatience de l'opposition

Le système de « non parti »

Mais les responsables du CPO semblent décidés à obtenir la légalisation de leurs activités avant la fin de la période de transition. Le chef de l'État, confirmant, en politique comme sur le plan économique, sa réputation de pragmatique, a promis, début septembre, que la transition s'achèverait « en 1994 » par l'adoption d'une nouvelle Constitution, suivie d'élections à bulletins secrets. Les partis d'opposition devront donc patienter encore deux ans avant de soumettre leurs candidats au suffrage des urnes. « Personne, a souligné le chef de l'État, ne prolongera

tion, depuis cinq ans, d'environ 20 000 hommes, à qui le gouvernement a promis l'amnistie et une assistance à leur réintégration. Selon les observateurs, les régions du Nord sont aujourd'hui pratiquement pacifiées. La Banque mondiale y a lancé, en juillet un programme de réhabilitation de 70 millions \$.

Considéré comme l'un des « bons élèves » du Fonds monétaire international (FMI), l'Ouganda semble soucieux de conserver sa réputation, d'autant plus essentielle au redressement du pays que les recettes des exportations de café ne cessent de diminuer. Une réduction d'un tiers



Le commandant Yoweri Museveni lors de son assermentation comme président de l'Ouganda le 30 janvier 1986.

le gouvernement intérimaire au-delà de cette date ». Aucun calendrier précis n'a, toutefois, été arrêté.

« M. Museveni est arrivé au pouvoir par les armes et il n'a donc aucune légitimité pour mettre en place les nouvelles institutions nationales », martèle M. Kagenda Atwoki, secrétaire à l'information du CPO, qui appelle à la convocation d'une convention interpartis pour discuter de la formation de la prochaine Assemblée constituante. Face à la détermination de l'opposition, le gouvernement défend son système original de « non-parti », le mieux à même, selon lui, de satisfaire « le profond désir de paix des citoyens, fatigués de ces partis qui n'ont réussi qu'à diviser le pays par ethnies ou par religions et à mener le pays à la ruine ».

Le schéma électoral mis en place depuis 1986, avec des élections à cinq échelons (du village au Parlement), suscite une participation populaire qui étonne encore les observateurs, alors que l'opposition n'y voit que manipulation. Apparemment sûr de son coup, le président a pris ses adversaires de court en proposant dernièrement l'organisation d'un référendum sur la question du multipartisme. Une proposition que l'opposition, craignant peut-être un vote-sanction, s'est empressée de rejeter.

L'autre cheval de bataille des contestataires reste la dénonciation des violations des droits de l'homme, et, en particulier, des exactions commises par les troupes régulières de l'Armée de résistance nationale (ARN) dans les villages du Nord et du Nord-Est, où survit une guérilla marginalisée. Une partie de ces exactions révélées par Amnesty International, a été reconnue, en mai dernier, par le régime : un rapport sévère a été dressé, mettant en cause certains officiers, mais également le ministre d'État chargé de la défense, le major-général Tnyefuza, concernant notamment l'arrestation « sans preuve suffisante » de 18 opposants, soupçonnés de trahison et finalement relâchés, sous la pression, dit-on, des fournisseurs de l'indispensable aide étrangère.

Les derniers succès militaires de l'ARN, qui a tué deux chefs rebelles et forcé un troisième à se réfugier à l'étranger, se sont ajoutés à la reddi-

des effectifs de l'armée ainsi que la mise à pied de plusieurs milliers de fonctionnaires ont été annoncées et incluses dans le budget de l'année fiscale 1992-1993. Ce train de réformes, vraisemblablement suggérées par les organismes financiers internationaux, a déjà provoqué le licenciement de quelque 10 000 personnes, dans le secteur public et le secteur privé. « Je n'ai aucun regret quant aux licenciements. Ce pays a besoin de restructurations », a sèchement commenté le chef de l'État.

La réhabilitation des « Asians »

Autre décision impopulaire : l'indemnisation des Ougandais d'origine indienne — chassés du pays et spoliés de leurs biens par le maréchal Idi Amin Dada, en 1972. « C'est une faute politique ! », s'écrie un commerçant du vieux Kampala, victime « par ricochet » de la réhabilitation des « Asians ». Comme beaucoup d'autres de ses collègues, il est aujourd'hui sous le coup d'une procédure d'expulsion. Derrière une rangée délabrée de boutiques « africaines » pointe le dôme crénelé d'un temple hindou en cours de réfection. « Il faut en passer par là, soupire un haut fonctionnaire, nous n'avons pas les capacités ou la volonté de nous lancer dans des entreprises d'envergure ».

Une seule condition a été posée par les autorités aux Ougandais d'origine indienne qui veulent récupérer leurs biens : qu'ils réinvestissent en Ouganda, faute de quoi ils toucheront simplement une compensation. À en juger par le nombre d'immeubles en ravalement dans la capitale, cette politique de « réconciliation » semble couronnée de succès. Le retour des « Asians » permettra-t-il de relancer une machine commerciale passablement grippée? C'est, en tout cas, ce qu'espèrent les dirigeants de Kampala.

Malgré ses bonnes dispositions l'Ouganda attend toujours les investisseurs. Le président Museveni, qui célébrera en janvier prochain le septième anniversaire de son arrivée au pouvoir, n'en finit pas d'éponger le passif de ses prédécesseurs. Aux immenses difficultés économiques s'ajoutent les ravages du sida. On estime à un milliob et demi le nombre des séropositifs, sur une population de 17 millions d'habitants.

CITE

107,3 FM

ROCK • DÉTENTE

BON SPECTACLE

DONNEZ DÈS AUJOURD'HUI!

Juste un p'tit coup d'

AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1

 440 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400

 Montréal (Québec) H2Z 1V7

 Tél.: (514) 871-1551 ou 1-800-361-7650 (Siège social)

 Téléc.: (514) 871-1464

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Point, c'est mal parti

Paule des Rivières

PRÉCÉDÉE d'un imposant battage publicitaire, la nouvelle formule de l'émission *Le Point*, de la Société Radio-Canada, ne décolle pas.

Au travail dans son caveau studio d'un demi-million de dollars, l'animateur Jean-François Lépine a l'air d'un homme seul, et déserté de tous, à des années-lumière de son ancien personnage d'as reporter, qui nous parlait du feu de l'accon.

Il y a, dans la nouvelle formule de l'émission, une invitation au « zapping » à laquelle les téléspectateurs ont succombé, par dizaines de milliers. Les premiers sondages Nielsen indiquent qu'une moyenne de 350 000 spectateurs ont suivi l'émission depuis son lancement la semaine dernière. C'est 100 000 de moins que la moyenne de l'année dernière, qui avait justifié le changement de format et d'animateurs.

Officiellement, on ne panique pas. Jean Pelletier, le rédacteur en chef, prend patience : « Rome ne s'est pas construite en un jour ».

Pelletier dit qu'aucun changement majeur n'est envisagé pour le moment, « mais nous réévaluons la situation à tous les jours ».

Mais en conversations privées, les radio-canadiens sont moins stoïques que leur rédacteur en chef. « L'émission est partie tout croche », disait, hier, un artisan du *Point*.

Le soir de la première, le 31 août, la panique s'est emparée de l'équipe qui a dû improviser lamentablement. Le rédacteur en chef avait prévu comme pièce de résistance un reportage sur le congrès du Parti libéral qui venait de s'achever à Québec.

Or, lorsque le reportage est arrivé, en provenance de Québec, il s'agissait de l'évidence d'un produit « de niveau collégial », nous dit un cadre de Radio-Canada. Le réalisateur affecté n'avait jamais fait de montage.

En lieu et place, les téléspectateurs ont eu droit à un bouchon de première classe, sur la passion du baseball d'une famille autochtone de l'Ouest du Canada. Pour une émission qui voulait « se raccrocher plus que jamais à l'actualité », le coup était dur. Et le départ, raté.

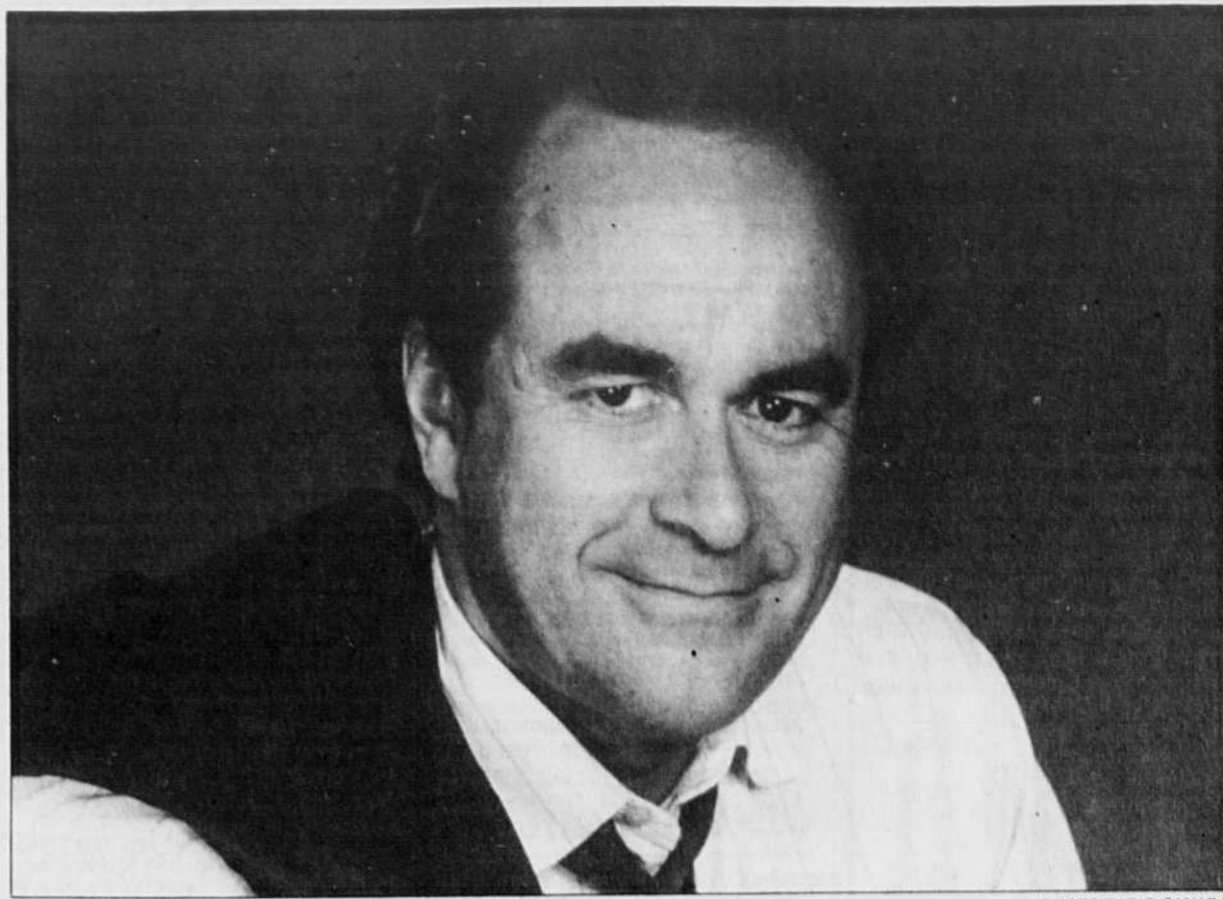
Des sources internes qui ne veulent pas être citées confirment que l'on est déçu et inquiet. L'animateur, Jean-François Lépine, écope pour cet apparent manque d'organisation. Ce dernier n'a pas retourné notre appel hier. Seul animateur désormais de l'émission, M. Lépine est réputé

pour la grande qualité de ses reportages. Il a été l'animateur de *Enjeux*, mais son rôle n'en est pas moins sensiblement différent cette année, d'autant plus qu'il est le seul animateur d'une émission à laquelle deux et même trois visages étaient jusqu'à présent identifiés.

Mais M. Pelletier lui-même ne fait pas l'unanimité. Certains s'interrogent sur son style interventionniste. D'autres concluent que le nouveau mandat de l'émission n'est pas clair. Reste un espoir : la bataille référendaire. Elle sera le grand test pour *Le Point*.

Déjà, mardi, l'équipe a inauguré *Point de vue*, une chronique qui donnera la parole à des personnalités diverses — pas nécessairement des politiciens. Mardi, l'auteur Marie Laberge a expliqué son NON.

« Il va de soi que l'on ne passera pas uniquement des NON. Il y aura un équilibre », dit M. Pelletier. Il y a deux jours, nous avons fait un bilan de la Constitution, l'avons épluchée de long en large et nous avons reçu de nombreux appels téléphoniques, les gens voulaient se procurer la vidéo cassette », ajoute-t-il, confiant que le *Point* deviendra indispensable devant tous les enjeux de la campagne référendaire qui s'amorce.



Jean-François Lépine n'est sans doute pas le seul responsable des difficultés de décollage de *Point* sur lequel la SRC comptait pour redorer le blason de son service d'information.



Robert Lévesque

TORONTO — Jean-Claude Lauzon s'est assagi. On ne le reconnaît plus à Toronto où, en guise de seule fraque, ou de concession à son personnage, il a refusé la limo blanche que l'on mettait à sa disposition pour aller présenter *Léolo*. Résultat : il est arrivé en retard au cinéma et n'est plus star qui veut, il s'est fait engueuler par un spectateur au sujet de la scène où, dans *Léolo*, des gamins sodomisent un chat. Le cinéaste, refroidi par l'accueil — et la retenue glaciale par laquelle les Torontois ont accueilli son film — s'en est retourné queue basse.

Il y a des années Québec au Festival of Festivals. Des années où le film le plus discuté est signé Lea Pool (*La femme de l'hôtel*), Denis Arcand (*Le déclin, Jésus de Montréal*), Lauzon (*Un zoo la nuit*). Mais cette année, malgré que *Léolo* ait été choisi comme film d'ouverture, on ne sent pas de vague québécoise, pas de cru qui s'impose. Tout le bottin ci-

néma de Montréal est passé, de Arcand à Pierre Bourgault, de Roy Dupuis à Roger Frappier, et le représentant du gouvernement québécois à Toronto recevait tout le monde hier au chic Bistrot 990, sur Bay Street, mais pour l'engouement on repassera.

Les films présentés sont déjà défruits, par d'autres festivals, par le temps, comme *Being at home with Claude* de Jean Beaudin, un film qui vieillit, ou *La postière* de Carle, ou *La sarrasine* de Paul Tana, ou le très inégal *Montréal vu par* duquel seuls Arcand et Lea Pool échappent au naufrage du sextet, ou encore *La vie fantôme* de Jacques Leduc, un film qui porte ici admirablement son titre en passant inaperçu.

Seule primeur (mais pas dans les sens des fruits frais), un film de Robert Morin, *Requiem pour un beau sans-cœur*, projeté au festival de Toronto trois jours avant sa sortie montréalaise. Un film audacieux mais maladroit, qui aurait eu besoin des services d'un dialoguiste, et d'un

auteur tant qu'à faire, puisqu'on s'y perd longtemps dans un récit qui se veut multiple et déconstruit, raconté par plusieurs acteurs du drame avec de fréquents retours en arrière sur les mêmes événements. Formellement, cette structure en flash-back pour différents points de vue est intéressante. Le problème c'est la mineur et l'inutilité des points de vue, la mise en scène du tout, le fonctionnement de l'ensemble. Seulement à la fin le personnage central, incarné par Gildor Roy, apparaît quelque peu palpable à l'analyse.

Dans *Requiem pour un beau sans-cœur* (le beau titre), Robert Morin brosse le portrait d'un criminel qui s'évade de prison et qui, après une tuerie vengeresse, va se réfugier dans un chalet où il sera finalement abattu par les policiers. Même si Robert Morin annonce en début de générique que ce film n'a aucun rapport avec des événements réels, on devine bien qu'il s'agit des derniers jours du criminel québécois Richard Blass, abattu de 40 balles au ventre par des policiers de la SQ il y a plusieurs années dans un chalet des Laurentides.

Blass, ici, s'appelle Régis Savoie et se réfugie sur une île dans un lac en Estrie. Le portrait simpliste qu'en brosse Morin est celui d'un « malade », un type particulièrement dérangé, dont l'intelligence pour réussir ses coups et ses évasions n'apparaît pas ailleurs dans son comportement de timbré, de gros bébé méchant que la caméra de Robert Morin filme avec complaisance. Gildor Roy, dans ce rôle sans subtilité, est aussi décevant que le personnage. On reste au niveau primaire, et le cinéaste semble oublier que le personnage le plus « épais » a ses complexités, ses raffinements psychologiques, et que la mise en scène sert justement à les faire apparaître.

On dirait, à peu de naïveté près, qu'il s'agit (sans la caricature) d'Elvis Gratton dans « *Regis le bandit martyr* ». Le jeu des comédiens est épouvantable, le type qui joue le commissaire Maki est pratiquement inaudible, et je crois que la scène de dispute des parents joués par France Arbour et Jean-Marie de Silva restera dans les annales du ridicule. La seule qualité de ce film de Robert Morin, dont c'est le premier long-métrage après plusieurs vidéos, c'est la volonté de déconstruire le récit d'un thriller et de faire apparaître l'action en différents points de vue, sans égard pour la fin de l'histoire qui nous est d'ailleurs montrée dès le début. Cela est rare dans le cinéma québécois, où habituellement on est très linéaire, mais il est dommage que cette audace narrative soit au service d'une histoire mal foutue, peu nourrie, peu écrite et peu subtile.

Gildor Roy donne ce que donne un acteur peu ou mal dirigé. Il esquisse le brouillon d'une interprétation dont on ne verra jamais la copie finale. Tout comme le film, d'ailleurs.

Autre présence du Québec à Toronto, mais par le biais d'un film canadien anglais. C'est Robert Lepage à qui Peter Mettler a consacré un film qui tente de recréer à l'écran l'univers des *Plaques tectoniques*. Peter Mettler est un directeur photo qui a travaillé avec Atom Egoyan et Patricia Rozema. Documentaliste, il a obtenu un prix Norman McLaren en 1982. Pour les productions Rhombus Media Inc., qui ont entre autres produit un film avec *Le dortoir* de Gilles Maheu, Mettler a suivi la progression du travail de Lepage sur *Tectonic Plates* au Québec, en Écosse, en France.

Son film, qui va en déroutant plusieurs comme tout film expérimental, n'est pas la simple transposition du spectacle de Lepage. C'est son élargissement à l'univers cinématographique. Peter Mettler est allé avec sa caméra aux endroits évoqués par Lepage dans cette fresque sur l'éloignement des continents, c'est-à-dire Venise, New-York, le cimetière du Père-Lachaise à Paris, les lacs d'Écosse. Ce spectacle, dont le *work-in-progress* s'est étendu sur cinq ans, était une commande faite à Lepage par le festival de Glasgow qui, en 1990, était la capitale culturelle de l'Europe.

J'ai vu les *Plaques tectoniques* dans leurs premières versions de Québec et de Montréal (à la gare Jean-Talon), je n'ai jamais vu la version finale de Glasgow et de Londres, et j'ai toujours été perplexé devant cette matière qui m'apparaît très faible quant au texte, trop dispersée dans son propos, Robert Lepage se perdant en route, à mon avis, dans les labyrinthes de ses métaphores forcées sur l'éloignement des continents géographiques et sentimentaux. Le film de Mettler n'aide pas à s'y retrouver.

Cette histoire à la fois compliquée et simpliste, où une étudiante, qui n'ose pas devenir peintre, recherche son professeur d'histoire de l'art qui est devenu une animatrice radio à New-York, alors qu'un pianiste joue Chopin à la Fenice et que l'on apprend qu'un tableau de Delacroix a été découpé en deux, m'échappera toujours. Le film n'éclaire rien, et la mise en images des lieux évoqués enlève la qualité première des *Plaques* de Lepage, l'invention purement théâtrale, scénique, d'un tour du monde autour d'un piano et de quelques chaises. Le film est beau et déroutant, adroit pour être juste, et même les doulateurs du film expérimental, et de Lepage, vont s'y ennuier. Sans le dire, bien sûr.

Pauvre présence du Québec

T.-M. parie sur les amitiés littéraires

Paule des Rivières

CERTAINS l'ont connu le soir, en le parcourant à la lampe de poche, recroquevillé sous les draps ; pour d'autres, c'est un oncle favori qui a tellement vanté les mérites de tel livre que la tentation a été trop forte. Mais tous, n'avons-nous pas un livre, un écrivain favori ?

C'est en misant sur cette amitié particulière et toujours unique que Claire Lamarche et Télé-Métropole lancent le concours *Lettre à mon écrivain*, en invitant les jeunes de moins de 26 ans à écrire une lettre à leur auteur favori. Les 80 meilleures lettres seront réunies au printemps dans un bouquin.

L'idée n'est pas nouvelle et, en annonçant hier les détails du concours, Mme Lamarche a brandi le merveilleux livre que Gallimard a publié au printemps dernier, *Lettre à l'écrivain qui a changé ma vie*. Témoignages passionnés ou aveux timides, les lettres sont toutes de véritables bijoux qui font mentir l'adage voulant que « les jeunes ne lisent pas ». L'initiative française avait également révélé que les jeunes affectionnaient beaucoup les écrivains classiques.

Cette préférence des jeunes pour les classiques n'est d'ailleurs pas loin d'être égalée ici où les libraires constatent avec étonnement que « Flaubert et Maupassant sont très en demande, plus que les modernes ». Je comprends, ajoute M. Rolph Puls, des éditions Lacombe, car Balzac, après tout, c'est pas nul ». M. Puls

sera l'éditeur du volume, qui sera lancé au Salon du Livre de Québec en avril prochain. Quant à l'Association des libraires, elle entre aussi dans le jeu en accordant un bon de 50 \$ aux 80 gagnants, qui pourront ainsi s'acheter quelques livres, deux ou trois.

Mme Lamarche ne recevra que les lettres d'un maximum de deux pages, dactylographiées. Un jury, que présidera Mme Dominique Demers, écrivain et journaliste, choisira les 80 meilleures. Leurs auteurs, s'ils choisissent des écrivains vivants pourraient les rencontrer à l'émission Claire Lamarche. La qualité du français comptera mais il est certain qu'un jeune de 11 ans ne sera pas traité de la même manière que sa grande sœur de 20 ans. Cependant, si l'orthographe et les fautes de grammaire sont à surveiller, une faute d'orthographe ne sera pas nécessairement fatale si celui qui l'a commise écrit une lettre sensible et drôle.

Et Mme Lamarche, à quel écrivain voudrait-elle écrire ? « À Daniel Pennac, que ma fille de 21 ans m'encourageait à lire et que j'ai trouvé extraordinaire dans *Comme un roman* », sur les plaisirs et raisons de l'écriture.

Les jeunes doivent faire parvenir leur lettre avant le premier décembre, à l'émission Claire Lamarche à Télé-Métropole. Déjà, des professeurs ont fait savoir qu'ils intégreraient la rédaction de la lettre à leur cours. Comme quoi tout se récupère.

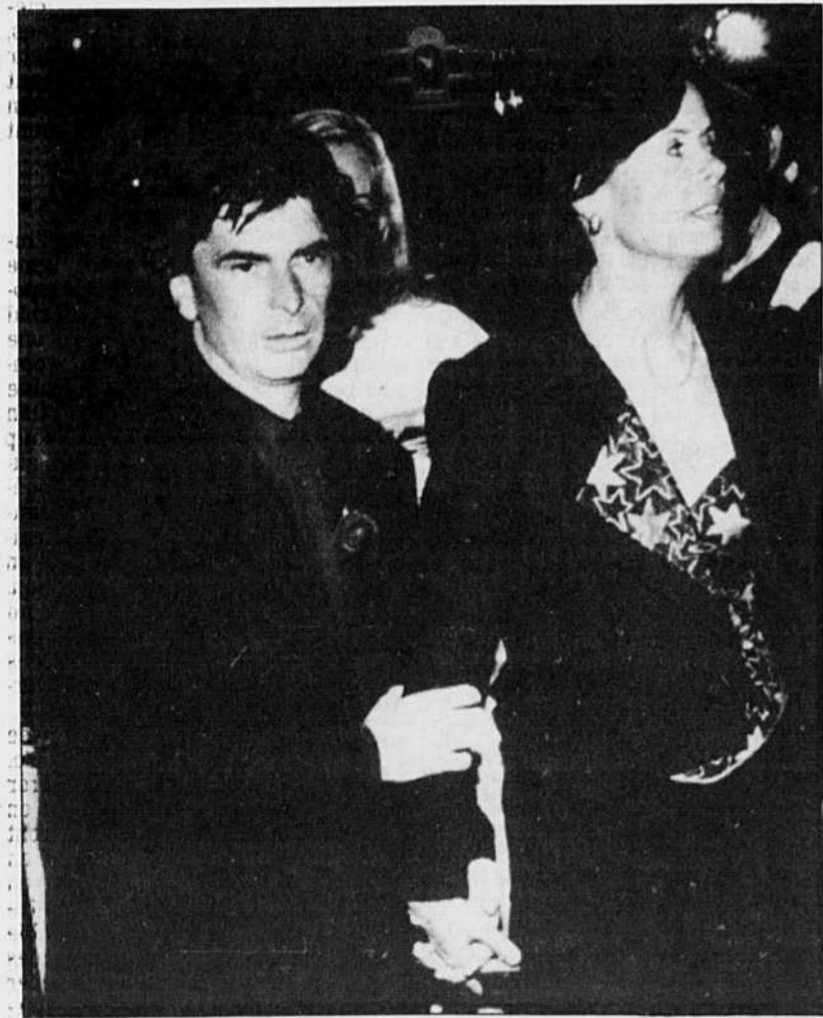


PHOTO PC

Lors du gala d'ouverture, Jean-Claude Lauzon a fait une entrée remarquée au bras de la directrice du Festival of Festivals, Helga Stephenson. Le public torontois devait par la suite réserver un accueil plutôt glacial à *Léolo*.

Plaidoyer pour un musée

Marie Laurier

L'IDÉE est acceptée en principe par les autorités gouvernementales, soit la création d'un Musée des arts du spectacle vivant. À Montréal de préférence.

Ce projet déjà fortement encouragé par l'ancien ministre fédéral des Communications Marcel Masse qui le voyait comme un satellite du Musée canadien des civilisations de Hull et même installé au Monument national, a été entériné en 1991 par son successeur M. Perrin Beatty. C'est même lui qui a consenti une première tranche de 100 000 \$ aux fins d'une étude de faisabilité.

Ce qui a donné lieu à la mise sur pied d'une société formée de représentants de diverses disciplines artistiques — la musique, la danse, le théâtre, etc. — et présidée par M. Serge Turgeon et à l'embauche de la recherchiste Anne Bérubé, elle-même spécialiste en muséologie et en gestion de collections. De passage au DEVOIR hier, cette dernière nous faisait part des résultats préliminaires de sa quête de renseignements auprès des institutions et des centres d'archives du Canada susceptibles de posséder dans leurs fonds de réserve des oeuvres, des objets représentatifs des arts de la scène et méritant d'être conservés et éventuellement exposés. Cela peut aller de costumes et accessoires de théâtre ou de danse à des partitions de musique, en passant par des archives, des manuscrits, des documents historiques faisant foi de la vitalité des arts de la scène au pays.

Mme Bérubé collige présentement les réponses de ses correspondants et elle devrait déposer son rapport vers la fin du mois de janvier prochain, avant d'entreprendre, le cas échéant, une autre étape, celle d'une description détaillée du musée et de son environnement, de son lieu, de l'espace requis, du traitement des collections.

Depuis déjà 1980, le critique de théâtre et secrétaire-trésorier de la société Michel Vaïs s'intéresse et

travaille étroitement à ce projet de musée qui « serait le premier et le seul du genre du Canada », et qui pourrait être érigé au coût de 30 millions \$, à Montréal, centre le plus actif des arts de la scène, nous précise-t-il. « Il m'apparaît tout à fait important de prolonger le goût de la représentation théâtrale, celui du spectacle de danse, de variété ou d'opéra, de l'exécution musicale ou du cirque, de la performance ou de la pièce de la rue. Et cela pour raviver la mémoire des plus intenses manifestations d'art vivant dont nous avons été témoins, observe notre collègue Michel Vaïs. Un musée des arts du spectacle, c'est le musée rendu vivant par le spectacle. Car dans l'esprit de ses concepteurs, une institution de ce genre doit refléter en priorité et quasi en exclusivité les arts à l'état brut et qui parlent par eux-mêmes, sans interférence d'aucune sorte d'artifices ou d'équipement technique comme par exemple le cinéma qui exige un écran, la télévision qui nécessite un appareil, etc.

Anne Bérubé a envoyé quelque 1 500 questionnaires en vue de l'inventaire des collections déjà existantes un peu partout à travers le Canada. Michel Vaïs nous fait remarquer que plusieurs sociétés théâtrales, comme le Rideau Vert, le Trident, le TNM ont été victimes d'incendies ces dernières années et que par conséquent de précieuses archives sont disparues. Il se pourrait bien par ailleurs que des personnes aient conservé des objets d'intérêt pour le musée.

Anne Bérubé et Michel Vaïs lancent donc un appel à tous ces collectionneurs qui disposent de ce genre d'objets. Il y a sans doute des greniers bien garnis de costumes, de livres, de documents qui pourraient servir à enrichir un patrimoine qui s'accumule lentement mais sûrement dans cet esprit d'un musée des arts du spectacle vivant.

Les personnes ou les organismes qui pourraient fournir des renseignements pertinents à ce projet peuvent communiquer avec Anne Bérubé, Muséologue, 480 rue Richelieu, bureau 302, Québec, G1R 1K1.

Sous les ponts de... l'ennui

Concerts Air Canada de l'OSM

Dir. Georg Tintner: Schubert, *Ouverture « Rosamunde »*, Mozart, trois *Contredanses K. 609*, *Deh vieni, non tardar* extrait des *Nozze di Figaro*, avec Lyne Fortin (soprano); Josef Strauss, *Hirondelles d'Autriche*; Johann Strauss, *Valse empereur*; Lehar, *Meine lippen, sie küssen so hiesse* extrait de *Giuditta*, avec Lyne Fortin; Suppé, *Ouverture « Die schöne Galathea »*; Johann Strauss, *O, Habec acht*, extrait de *Der zigeunerbaron*, avec Lyne Fortin; *Einzugsmarsch*, extrait de *Der zigeunerbaron*; *Légende de la forêt viennoise*; Czardas, extrait de *Die Fledermaus*, avec Lyne Fortin; *Fritsch-Tratsch polka*, *Le Danube bleu*. En bis: Johann Strauss, *Radetzky-Marsch*, Mardi 15 septembre, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

SUR UN PAS de « valse improvisation » l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) entreprenait, mardi soir, sa 59e saison : le directeur artis-

tique Charles Dutoit avait choisi de briller par son absence, de nombreuses places vides témoignaient d'une désaffection alarmante du public, et pour ajouter l'outrage à l'offense, les programmes imprimés n'avaient pas trouvé le chemin de la Place des Arts. Mais pourquoi se formaliser de tout cela puisque ce concert de la rentrée avait été placé sous le signe de l'insouciance — l'insouciance de cette musique viennoise qui entraîne les Autrichiens au traditionnel « concert du nouvel an ».

C'est d'ailleurs un chef autrichien qui monta sur le podium. Agé de 75 ans George Tintner mène encore une carrière active : on se souviendra qu'il occupe depuis 1987 la direction artistique du Symphony Nova Scotia (Halifax), après avoir laissé sa marque en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Angleterre. Dirigeant tout de mémoire, il n'hésita pas à se faire le commentateur anglophone de la première partie de la soirée, tâche aussi délicate qu'imprévée dont il s'acquitta avec humour.

Sans doute pour obtenir une meilleure sonorité de la formation réduite avec lequel il travaillait, Tintner disposa les instruments de manière inhabituelle : les premiers violons, les violoncelles et les contrebasses, à gauche du chef, les bois, les cors et la percussion, au centre, les seconds violons, la harpe et les altos, à droite du chef, les cuivres et les timbales, derrière les cordes de gauche, le tout formant un éventail. Il n'est pas certain cependant que cette géométrie inusitée ait produit des miracles sur l'acoustique de la salle Wilfrid-Pelletier. Au contraire, il arriva à maints endroits que la section des premiers violons ne parvint pas à imposer sa présence, plus ou moins écrasée qu'elle était par le poids des trombones et des trompettes.

Sans vulgarité et sans aucune exagération — si ce n'est dans la façon de déployer l'orchestre devant lui — Tintner aborda sereinement cette musique légère de Johann Strauss qui, en son temps, suscita l'enthousiasme de Wagner et de Brahms. Question d'âge, de maturité peut-

être, il ne force jamais les « tempos » ; *Valses, marches et polkas* prennent le temps de passer, ce qui, à la longue, engendre hélas une impression de longueur excessive — à ce point, la célèbre *Valse « An der Schönen, Blauen Donau »* op.314 de Strauss laissa couler ses eaux d'innocence sous le pont de l'ennui.

L'excellent soprano québécois Lyne Fortin chanta Mozart, Lehar et Johann Strauss avec beaucoup de grâce. On pourrait lui reprocher d'ajouter ici et là le geste à la parole, mais on reste charmé par ce qu'elle fait de la musique. Bien sûr, la puissance relative de sa voix ne lui permet pas de s'imposer confortablement — notamment dans le Lehar et les deux *Arias* de Strauss, Tintner aurait dû placer une sourdine sur l'orchestre. Pur et léger, agréablement viennois, son timbre vocal convient à ravir à ces pages et en particulier au *Deh vieni, non tardar*, merveilleux chant d'amour que Suzanna destina à Figaro, au quatrième acte des *Nozze di Figaro* de Mozart.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Sneakers* 7 h, 9 h 25 II: *Honey-moon in Vegas* 7 h, 9 h III: *Single White Female* 7 h 10, 9 h 20 IV: *Rapid Fire* 7 h 15, 9 h 15

BERRI I: (849-3456) — *Jeune femme cherche colocataire* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30 II: *L'esprit de Cain* 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 30 III: *La mort vous va si bien* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Le côté obscur du cœur* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 V: *Twin Peaks* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE I: (849-3456) —

tophe Colomb 7 h, 9 h 30 2: *Honey-moon in Vegas* 7 h 30, 9 h 35 3: *Sneakers* 7 h, 9 h 35 4: *L'esprit de Cain* 7 h 15, 9 h 15 5: *Wind* 7 h 05, 9 h 30 6: *Single White Female* 7 h 05, 9 h 20

CENTRE EATON I: M5 — *Enchanted April* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15 2: *Confessions perverses* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30 3: *Rapid Fire* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25 4: *Unforgiven* 12 h 15, 3 h, 6 h 15, 9 h 5: *L'arme fatale 3/Le retour de Batman* 1 h 15, 6 h 50, mar. 1 h 15 6: *Toto le héros* 7 h 15, 9 h 20 — *Freddie F.R.O.* 7 h 12 h 25, 2 h 25, 4 h 25, mar. 12 h 25, 4 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Sneakers* 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40 2: *Honey-moon in Vegas* 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 3: *Single White Female* 5 h, 7 h, 9 h 15

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: M5 — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER I: *Obsession fatale* 7 h 05, 9 h 10 2: *Une ligue en jupons* 7 h — *Unité spéciale* 9 h 30 3: *Restez à l'écoute* 7 h 05, 9 h 05 4: *L'esprit de Cain* 9 h 15 — *Contre-attaque* 7 h 15 5: *Wind* 7 h, 9 h 25 6: *Jeune femme cherche colocataire* 7 h 05, 9 h 15

CINÉMA OMEGA I: — *L'arme fatale 3/Le retour de Batman* 7 h 15 2: *Contre-attaque* 7 h, 9 h 15 — 3: *Rock'n Nonne* 7 h 15 — *Basic*

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: — 13 au 17 sept. *Confessions perverses* mar. au jeu. 19 h, 21 h 10 — *Obsession fatale* mar. au jeu. 19 h — *Jeune femme cherche colocataire* 21 h 10 — *Boomerang* mar. au jeu. 19 h, 21 h 10 — *Contre-attaque* mar. au jeu. 19 h, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *Le secret de Tara* 14 h 30, 19 h 15 — *Twin Peaks* 12 h, 16 h 45, 21 h 30

GALERIES CAPITALE I: (628-2455) — *Le monde de cool* 7 h, 9 h 15 — *Le petit prince a dit* 7 h 15, 9 h 25 — *Jalousie* 7 h 15, 9 h 15 — *Unforgiven* 6 h 30, 9 h 30 — *Indochine* 8 h 15 — *Rock'n Nonne* 7 h 20, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — 14 au 17 sept. *Jeune femme cherche colocataire* 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — *Basic Instinct* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40 — *Contre-attaque* 13 h 30, 15 h 50, 19 h 25, 21 h 35 — *La mort vous va si bien* 13 h 45, 16 h 45, 19 h 35, 21 h 50 — *Sneakers* 12 h 30, 15 h 45, 19 h, 21 h 30 — *L'esprit de Cain* 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 25 — *Restez à l'écoute* 13 h, 15 h 30, 19 h 10, 21 h 20 — *Obsession fatale* 14 h, 17 h, 19 h 30, 21 h 50

PLACE QUÉBEC I: (525-4524) — *Christopher Columbus* 7 h 10 — *Stay Tuned* 9 h 30 — *Pet Semetary* 27 h, 9 h 05

STE-FOY I: (656-0592) — *Confessions perverses* 7 h 05, 9 h 20 — *L'arme fatale 3/Le retour de Batman* 6 h 45, 9 h 15 — *K2 Ultimate High* 7 h, 9 h.

Instinct 9 h 15 4: *Chérie j'ai gonflé le bébé* 7 h 10, 9 h 20, mar. 12 h 30, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 6: *Stay Tuned* 7 h, 9 h 10, mar. 12 h 30, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 7: *Rock'n Nonne* 7 h 25, 9 h 40, mar. 12 h 40, 3 h 55, 7 h 25, 9 h 40 8: *Indochine* 6 h, 9 h, mar. 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 9: *Whispers in the Dark* 7 h 10, 9 h 10, mar. 12 h 20, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 10 10: *Boomerang* 6 h 50, 9 h 20 — 3 *Ninjas* mar. 1 h, 3 h, 5 h, 11: *Chérie j'ai gonflé le bébé* 7 h 20, 9 h 30, mar. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30 12: *Pet Semetary* 27 h 20, 9 h 30, mar. 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boulevard St-Laurent, Mtl (843-6001) — *Montréal OI/Au pays des bourgeois/Trait d'union* 20 h (14 au 17 sept.)

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Spoliarium* 2 h 30, 9 h 30 — *Taxi Driver* 4 h 30 — *A League of Their Own* 7 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Honey-moon in Vegas* 7 h 15, 9 h 20 2: *A League of Their Own* 7 h, 9 h 30 3: *Death Becomes Her* 7 h, 9 h 15 4: *Sneakers* 7 h, 9 h 35 5: *Wind* 7 h, 9 h 30 6: *Single White Female* 7 h, 9 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Breaking a Leg* 18 h 35 — *Le triporteur* 20 h 35

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Ferné* temporairement

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Universal Soldier* 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30, mar. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20, 11 h 15 2: *The Player* 3 h 30, 6 h 45, 9 h 15, mar. 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 15 III: *Un ligue en jupons* 3 h 30, 7 h, 9 h 25, mar. 1 h 05, 3 h 30, 7 h, 9 h 25 IV: *Contre-attaque* 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 25, mar. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 25 V: *Death Becomes Her* 3 h 40, 7 h, 9 h 15, mar. 1 h 05, 3 h 40, 7 h, 9 h 15 VI: *Basic Instinct* 3 h 30, 7 h, 9 h 25, mar. 1 h 05, 3 h 30, 7 h, 9 h 25 VII: *Prosperie* Book 3 h 40, 6 h 45, 9 h 15, mar. 1 h, 3 h 40, 6 h 45, 9 h 15 VIII: *Playboys* 3 h 20, 7 h, 9 h 20, mar. 1 h, 3 h 20, 7 h, 9 h 20 IX: *Christopher Colomb* 3 h 25, 7 h 05, 9 h 30, mar. 1 h 10, 3 h 25, 7 h 05, 9 h 30

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Sans un cri* 1 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h, 11: *La belle histoire* 1 h, 4 h 30, 8 h, 11: *Léolo* 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 IV: *Le secret de Tara* 1 h 50, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FRÉVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *Ash-tam/La mémoire du vent* 18 h, 20 h (15 au 17 sept.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Citizen Kane* 19 h — *La grande illusion* 21 h 15

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *La cité de la joie* 8 h

DAUPHIN I: (849-3456) — *La belle histoire* 7 h 30 11: *Léolo* 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Sneakers* 7 h, 9 h 25 II: (849-3456) — *Le Festival de théâtre des Amériques* présente « Les Atrides » au Théâtre du Soleil, m. en s. Ariane Mnouchkine, du 2 au 20 sept.

BIDDE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — *Le Quatuor de Johnny Scott* et *Geoffrey Lapp*, en permanence, lun. mar. 19 h, à 24 h, mer. au ven. 17 h 30 à 22 h — *Le Trio de Charlie Bédée*, en permanence du mer. au ven. à compter de 22 h, sam. à compter de 21 h 30 — *Billy George*, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17 h à 19 h — *Trio Billy George*, sam. de 18 h à 21 h 30 — *Le trio de Bernard Primeau*, les dim. de 18 h 30 à 24 h.

LE BIJOU: 300 rue Lamoyne, Vieux-Montréal (288-5506) — *Lindsay Davis* et *Les Sheiks*, les 17-18-19 sept. à 22 h 30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112) — Louise Forestier propose: « Vingt personnages en quête d'une chanteuse », signé Luc Plamondon, du 16 sept. au 17 oct.

CÉCÉP MARIE-VICTORIN: Salle Diélekt, 7000 Marie-Victorin, Montréal-Nord (849-8681) — *Les Grands Ballets canadiens* présentent « L'Art du Pas de deux », dir. art. Jean Léger, le ven. 18 sept.

CINQUÈME SALLE: PDA Montréal (842-2112) — « La maison cassée » tragédie de Victor-Lévy Beaulieu, m. en s. Jean Sahy, du 2 au 26 sept. à 20 h, le sam. à 16 h 30 et 21 h.

CLUB PATRICE: 4171 St-Denis, Montréal (844-4481) — Jean Claude Kamen (basse) reçoit un pianiste tous les soirs à 22h. (sauf dim.)

COLLÈGE JEAN-EUDES: 3535, boul. Rosemont, Montréal (849-8681) — *Les Grands Ballets canadiens* présentent « L'Art du Pas de deux », dir. art. Jean Léger, le sam. 19 sept.

ESPACE ART ET ESSAI DU BUILDING DANSE: 3755 St-Dominique, Montréal (842-1887) — *La Grande Murine* de Chine pensant L'O-dalique, chorégraphie de Carole Bergeron, du 15 sept. au 4 oct. à 21 h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — *Le Théâtre Niveau Parking* présente « Un sofa dans le jardin » création collective, dans une m. en s. de Michel Nadeau, du 14 sept. au 4 oct. à 20h, mat. les dim. 27 sept. et 4 oct. à 15h.

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port, Montréal (849-1612) — Exposition internationale, Art Nouvelles Technologies et Communication, ouvert tous les jours, du 15 mai au 20 sept. 92, de 10h à 23h, dim. jusqu'à 21h.

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — *The Strip-tease* dans l'âme, spectacle de Louise Portal, du 15 au 26 sept. à 20h 30

30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h, 5: *Un cœur en hiver* 7 h 10, 9 h 20, mar. 12 h 30, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 6: *Stay Tuned* 7 h, 9 h 10, mar. 12 h 30, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 7: *Rock'n Nonne* 7 h 25, 9 h 40, mar. 12 h 40, 3 h 55, 7 h 25, 9 h 40 8: *Indochine* 6 h, 9 h, mar. 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 9: *Whispers in the Dark* 7 h 10, 9 h 10, mar. 12 h 20, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 10 10: *Boomerang* 6 h 50, 9 h 20 — 3 *Ninjas* mar. 1 h, 3 h, 5 h, 11: *Chérie j'ai gonflé le bébé* 7 h 20, 9 h 30, mar. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30 12: *Pet Semetary* 27 h 20, 9 h 30, mar. 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LAVAL 2000 I: (849-3456) — *Jeune femme cherche colocataire* 7 h 10, 9 h 20 2: *La mort vous va si bien* 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — *Enchanted April* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 II: *K2 Ultimate High* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 III: *Whispers in the Dark* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 IV: *Sister Act* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 V: *Stranger Among Us* 12 h 25, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 40, mar. 12 h 25, 2 h 40, 9 h 40

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Présomption Innocent* 19 h — *Europa* 21 h 30 — Salle 2: *Les mois d'avril sont meurtriers* 19 h 15 —

URGE 21 h

OUTREMONT: (278-FILM) —

PALACE I: — *Lethal Weapon 3/Batman Returns* 1 h 15, 6 h 45, mer. jeu. 1 h 15 II: *Pet Semetary* 27 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 III: *Stay Tuned* 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 10 IV: *Diggstown* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 V: *Christopher Columbus* 1 h, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 15 VI: *Unforgiven* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *Le retour de Batman* 6 h 45 — *Coyote* 7 h — *Maitresse de maison* 7 h 15 — *Basic Instinct* 9 h — *La cité de la joie* 9 h 15 — *Fracture de seconde* 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856) — *La vieille qui marchait dans la mer* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 II: *Versailles rive gauche* 1 h 10, 2 h 50, 4 h 50, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35 III: *Docteur Petiot* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20 IV: *Le petit prince* à diff 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 V: *Indochine* 1 h, 4 h 30, 8 h VI: *Un cœur en hiver* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35 VII: *Un cœur en hiver* 1 h 25, 4 h 45, 6 h 05, 8 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Sneakers* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 II: *Single White Female* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 15 III: *Honey-moon in Vegas* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (849-3456) — *Jeune femme cherche colocataire* 7 h, 9 h 15 2: *La mort vous va si bien* 7 h 15, 9 h 20

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *Raising Cain* 7 h 25, 9 h 30 2: *Honey-moon in Vegas* 7 h 20, 9 h 20 3: *Single White Female* 7 h, 9 h 30 4: *Death Becomes Her* 7 h 05, 9 h 25 5: *Sneakers* 7 h, 9 h 35 6: *Wind* 7 h 05, 9 h 40 7: *Howard's End* 8 h

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Night on Earth* 7 h — *Monster in a Box* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Confessions perverses* 7 h 25, 9 h 30, mar. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 II: *Wind* 6 h 50, 9 h 20, mar. 1 h 10, 4 h, 6 h 50, 9 h 30 III: *Single White Female* 7 h 20, 9 h 30 4: *Stay Tuned* 12 h 40, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Pet Semetary* 27 h 15, 9 h 25, mar. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 V: *Rock'n Nonne* 7 h 10, 9 h 30, mar. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 VI: *Honey-moon in Vegas* 7 h, 9 h 15, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15



Une co-production Société de la Place des Arts

SPECTRA

vingt personnages en quête d'une chanteuse

CE SOIR JUSQU'AU 17 OCTOBRE

conception et mise en scène luc plamondon

louise forestier

16 septembre au 17 octobre 1992

mardi au vendredi 20h, samedi 16h30 et 21h, relâche les dimanches et lundis

Théâtre du Café de la Place des Arts

Réservations téléphoniques: 514-842-2112. Frais de services: Remboursement de 15 (+P.S.) sur tout billet de plus de 10\$.

SPECTRA **CKAC735M** **LE DEVOIR**



Du 21 septembre au 17 octobre 1992

mensonges

de paul wheeler

traduction de olivier reichenbach

mise en scène de sophie clément

avec véronique le ilaguais et alexis martin

et les concepteurs Michel Beaulieu, François Laplante, Alain Roy, Stéphane Roy, Jean Sauvageau.

Mardi à samedi 20h. Dimanche 15h.

RÉSERVATIONS: 845-7277

VENTE CIEZ & IMMISSION (514) 522-1245

QUAT'SOUS

ciel 98.5

Cette année, écoutez CIEL! ET PARCOUREZ LE MONDE!

MAROC

IDENTIFIEZ 5 MOTS PASSEPORT

TIRAGE LE 30 OCTOBRE 1992

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

REMPLEVEZ ET RETOURNEZ A CIEL, C.P. 985, LONGUEUIL, J4H 3Z3

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ COORD. POSTAL _____

TELEPHONE _____

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 85

LE DEVOIR **exvix**

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 17 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- quintette La truite op.114 (Schubert)
- symphonie no 1 Classique (Prokofiev)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto brandebourgeois no 5 (J.S. Bach)
- symphonie G. 511 (Boccherini)
- concerto pour violoncelle G. 483 (Boccherini)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	Marilyn	Tous pour un	Lance et compte III	Raison passion	À tout prix	Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	23h20 / Cinéma: Le cassé — Fr. 71	Avec Jean-Paul Belmondo et O. Sharif		
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	Murphy Brown	Top Cops	Street Stories	Middle Ages	News	Silk Stalkings				
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Family Ties	Cheers	Night Court	News	The Tonight Show			
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	Degrassi Junior High	Michael Jackson	Cinéma: Lost In The Barrens — Can. 90	Avec Nicholas Shields et Evan Adams	The National	The Journal	News	Newhart	Star Trek	
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Jeopardy!	Chop-Suey	Docteur Doogie	Minisérie / Une belle équipe — 3e/6	Claire Lamarche	Ad Lib	Le TVA réseau	TVA sports	Mongrain de sel		
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse	Jeopardy!	Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	E.N.G.	Unsolved Mysteries	News	Arsenio Hall Show			
15	TV5 (Télé Francophones)	Carré vert	Des chiffres et des lettres	Journal de TF1	Vision 5	Nouveaux mondes	La chambre des dames	La chance aux chansons	Carabine FM	Journal de FR3	Nouveaux mondes		
17	CIVM (R.Q.) Montréal	Passé-Partout	Téléservice	Fous de la pub	Questions d'argent en direct								

CULTURE ET SOCIÉTÉ

ARTS VISUELS

Les « 6 à 8 » des femmes d'affaires

Jean Dumont

SI VOUS VOULEZ tout savoir: les femmes d'affaires consacrent leurs « 6 à 8 »... à la culture, et plus précisément, à leur initiation aux arts visuels contemporains. En collaboration avec la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC) de la Ville de Montréal et l'Association des galeries d'art contemporain de Montréal, l'Association des Femmes d'affaires du Québec organise en effet, pour la deuxième année consécutive, une série de visites des galeries d'art contemporain de Montréal.

La saison dernière a vu plus d'une centaine de membres de l'Association apprécier les tournées effectuées dans une dizaine des bonnes galeries de la ville. Le 15 septembre dernier, de 18h à 20h, la Galerie Art & Arte et Bernard Paquet, l'artiste dont les oeuvres étaient accrochées aux cimes, accueillait le premier volet de la saison de cette heureuse initiative, et les organisatrices de l'événement ont profité de l'occasion pour dévoiler le contenu et les particularités du programme 1992-93.

Il a été décidé que cette année l'artiste exposé dans la galerie visitée sera présent pour parler lui-même de son travail et répondre aux questions des personnes intéressées. Précisons également que l'Association des Femmes d'affaires du Québec étend aimablement son invitation à la culture autant aux hommes d'affaires qu'à toute personne intéressée à la connaissance des arts visuels. Le programme de la saison comprend les visites suivantes: Galerie Simon Blais, l'ELAAC, la Galerie Jocelyne Gobeil, Michel Tétrault Art International, la Galerie Christiane Chassay et la Galerie Graff. En plus de la rencontre avec l'artiste, chaque visite comprendra des exposés sur les techniques des arts visuels, la constitution d'une collection et les avantages fiscaux qu'elle comporte. Si j'en juge par la réunion de mardi dernier, voilà un excellent moyen de se familiariser avec cet art contemporain trop souvent décrié sans être connu. Renseignements: (514) 845-4281.

ICOM : ateliers ouverts

À L'OCCASION de la tenue d'ICOM 92 à Québec les artistes de la ville ouvriront leurs portes aux visiteurs durant deux fins de semaines consécutives. Dès demain 18 septembre, de 18h à 21h, les Céline Allard, Danielle April, Paul Béliveau, Cécile Létourneau, Nicole Malenfant, Lauréat Marois, Marcel Marois, Suzanne Martel, Christian Noreau, pour ne parler que de quelques uns parmi les 80 artistes participants, accueilleront les visiteurs dans l'intimité jalouse de leurs ateliers respectifs. Cet événement, qui fait honneur au dynamisme de la colonie artistique de Québec, est entièrement organisé par les artistes et partiellement financé par eux. Cette année, une artiste se tiendra en permanence à la Bibliothèque Gabrielle Roy pour recevoir les visiteurs et les guider, tandis que la projection en continu de trois diapositives d'oeuvres de chacun des artistes participants



François Vincent

permettra aux amateurs de choisir le programme de leurs visites. Un événement à ne pas manquer; les artistes quant à eux sont impatients de cette possibilité de montrer leur travail. Informations: Bibliothèque Gabrielle Roy, 350, rue Saint-Joseph est, Québec. Tél: (418) 529-0924.

Sculpture en direct

L'ATELIER SCULPT est un atelier collectif regroupant des sculpteurs professionnels sur pierre qui s'est donné pour mandat de promouvoir la sculpture et de sensibiliser le public à cette forme d'art. Ses membres ont été, depuis la fondation de l'Atelier en 1980, les initiateurs de nombreux projets en ce sens. Cette année encore, sur le terrain de la Maison Cormier, au coin des rues St-Urbain et Milton, six artistes travailleront en public, jusqu'au 26 septembre, à la réalisation de sculptures monumentales. Cet événement se veut une possibilité d'échange entre les artistes et le grand public, et une occasion pour ce dernier de se familiariser avec des fonctionnements et des techniques qu'il n'a pas souvent l'opportunité de voir mis en oeuvre. Renseignements: (514) 523-0188 ou 844-5363.

Arts visuels sur la scène

C'EST FRANÇOIS VINCENT, un artiste peintre et graveur québécois bien connu, représenté par Michel Tétrault Art International, qui illustre le décor de la pièce de Larry Tremblay, *La leçon d'anatomie*, présentée au Théâtre d'aujourd'hui jusqu'au 4 octobre prochain. Le mariage des arts visuels et des arts de la scène va, dans cette collaboration, au-delà de la scénographie, puisque Vincent exposera à cette occasion cinq gravures et deux tableaux témoignant de son oeuvre, et que l'auteur du spectacle présentera au public le livre de la pièce dans lequel quelques unes des toiles de François Vincent sont illustrées. Une rencontre à ne pas manquer entre la peinture, le théâtre et la littérature.

Françoise Sullivan

DANS « LA DANSE ET L'ESPOIR », un texte publié dans « Le refus Global », dont elle fut l'une des co-signataires en 1948, Françoise

Sullivan écrivait à propos de la danse: «...Un univers est créé, tout un monde respire. Le spectateur assiste à une efflorescence de la vie sous yeux... ». On pourrait en dire autant de ses toiles récentes, exposées malheureusement pour trop peu de temps, à l'Agora de la danse, à l'occasion de sa collaboration à la chorégraphie de « Oeuvres d'Alors III » présentées par Danse-Cité (Voir LE DEVOIR du 15 septembre 92). Au fil des oeuvres circulaires, dans lesquelles on retrouve, dans le dédale des collages des morceaux irréguliers de toile, la tentation de la spirale qui a marqué son oeuvre sculptée, on a bien l'impression d'assister à cette même création d'un univers. Depuis la première pièce marquée d'un bref éclat d'or et de rouge et qui ne livre autrement que les ébauches d'une structure, jusqu'à la sixième dans laquelle on reconnaît comme en un monde stabilisé, des images d'oiseaux, de poissons et de cristaux, l'oeuvre passe par toutes les étapes d'un réel fragmenté dont les éléments hésitent entre l'ordre et le désordre. L'exposition n'est ouverte que les jours de représentation, à partir de 19h. L'Agora de la danse, 840, rue Cherrier est. Tél: 525-1500.

Un Prix mérité

LE COMITÉ de sélection de la Fondation Gershon Iskowitz a décidé que « l'intelligence et les convictions sincères qui se dégagent de l'ensemble de la production d'Irene F. Whitmore en font une récipiendaire toute désignée pour le prix Gershon Iskowitz 1992 ». L'artiste montréalaise, née à Vancouver, dont on a pu apprécier les oeuvres dans de nombreuses expositions au Canada et au Québec, notamment au Musée des beaux-arts de Montréal, il y a une dizaine d'années, se mérite donc, avec ce prix créé pour souligner l'apport exceptionnel d'artistes canadiens, une bourse non négligeable de 25 000 dollars. Son nom s'inscrit à la suite de ceux de Denis Juneau, de Louis Comtois, tous deux de Montréal, de General Idea (Toronto et New York), de Gathie Falk, de Jack Shadolt, tous deux de Vancouver, et d'Arnaud Magus (Toronto). Félicitations.

Passeport pour l'art contemporain

Marie Laurier

L'ASTRO-PHYSICIEN Hubert Reeves, la musicienne Maryvonne Kenderg, la directrice du DEVOIR Lise Bissonnette, la comédienne Louise Latraverse, le chorégraphe Édouard Lock sont autant de personnalités qui peuvent accompagner les visiteurs à l'exposition des Cent jours au Centre international d'art contemporain de Montréal (CIAC).

Et ce ne sont que quelques noms parmi les spécialistes qui accueilleront chaque week-end des groupes de personnes désireuses de se familiariser avec les oeuvres des 22 artistes montréalais qui exposent jusqu'au 31 octobre dans l'aire de l'avenue du Parc.

Un programme d'animation mis sur pied par Jean-Jacques Bernier prévoit cinq types de rencontres et le détenteur d'un passeport imaginé à cette fin peut choisir parmi le thème qui convient à ses goûts et ses intérêts personnels. Ces thèmes traitent de l'art actuel avec les exposants eux-mêmes, entre autres Gilles Mihalcean, Claude Mongrain, Alain Paiement, Brigitte Radecki, Martha Townsend, ainsi qu'avec les directeurs de galerie d'art Christiane Chassay, Brenda Wallace. Ces derniers font un exposé suivi d'une discussion pour ensuite faire la tournée des expositions en compagnie des participants.

Le visiteur peut aussi opter pour l'art en actualité en compagnie de spécialistes des sciences physiques et sociales: Jean Létourneau en physique nucléaire, Marc Rioux en robotique, Gilles Sabourin et Claude Lefrançois, ardents défenseurs des droits de l'homme à l'Amnistie internationale, David Tomas en anthropologie et Yanick Villedieu en génétique. Une exception quant à la date de participation de Hubert Reeves, soit le vendredi 16 octobre à 16 h.

Des amateurs et connaisseurs liront sous forme de témoignage leur passion pour l'art contemporain. Lise Bissonnette faisant partie de cette catégorie, de même que l'avocat Maurice A. Forget, le directeur du CIAC Claude Gosselin, l'expert-conseiller à l'hôtel des Encans Serge Joyal, la directrice de la revue d'art *Parachute* Chantal Pontbriand, la vice-présidente du Groupe La Laurentienne Louise Roy.

Enfin des guides du CIAC sont disponibles pour des visites commentées des expositions, selon des thé-

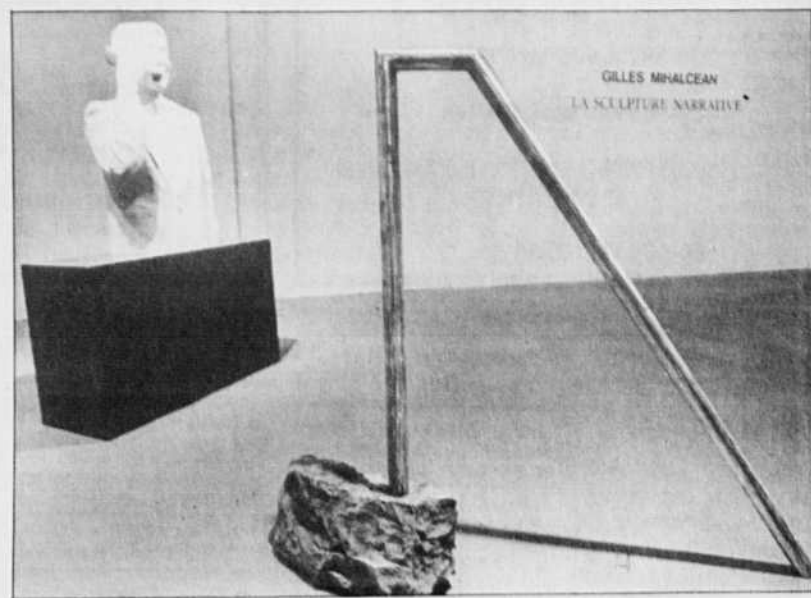


PHOTO JACQUES NADEAU

Une oeuvre de Gilles Mihalcean.

mes suggérées dans le programme.

Le passeport coûte 20 \$ et donne droit à un choix de six rencontres et visites commentées. Individuellement il en coûte 7,50 \$ par rencontre ou visite commentée, incluant l'entrée aux trois expositions: — *Diagonales Montréal* caractérisée par ses liens historiques et actuels avec l'Europe ainsi que par sa situation dans le contexte nord-américain; — *Expositions personnelles* de Dominique Blain, Martin Bruneau, Gilles Mihalcean, Jerry Pethick, Stephen Schofield;

— *Vues d'ensemble* qui regroupe dix artistes ayant marqué la scène montréalaise au cours des dix dernières années. Les différents médias utilisés, films, peintures, installations, vidéodisques, projections visuelles mettent en scène, dans un mouvement circulaire, une vue d'ensemble sur l'histoire et l'actualité du monde.

Les passeports sont disponibles à la billetterie des Cent jours, au 3576 avenue du Parc, angle Prince-Arthur.

NOS CHOIX TÉLÉ

L'insoutenable légèreté de l'être

Chasse-croisé érotico-amoureux sur fond de Tchécoslovaquie en crise. Daniel-Day Lewis et Juliette Binoche sont magnifiques, les images aussi, le film a été louangé, mais je fais partie de ceux qui considèrent le résultat très réducteur du riche roman de Kundera... (Radio-Québec, 21 h)

☆☆☆

Ad Lib

Jean-Pierre Coallier reçoit notre patronne Lise Bissonnette pour son premier roman. (TVA, 22 h)

☆☆☆

Tous pour un

Pour ceux qui ont manqué la première où, paraît-il, plusieurs problèmes sont survenus, on se reprend ce soir. (Radio-Canada, 19 h 30)

☆☆☆

Raison Passion

Après sa brillante prestation de la semaine dernière, Denise Bombardier reçoit Jacques Grand'Maison, qui s'inquiète beaucoup de l'avenir de nos jeunes. (Radio-Canada, 21 h)

— Paul Cauchon

LE SALON DES MUSÉES ICOM 1992

Pour la première fois en Amérique, Le Musée du Louvre, les musées de la province de Hubei en Chine et plusieurs autres musées de renommée internationale ouvrent leurs portes à Québec.

Venez vivre une aventure muséale exceptionnelle et enrichissante!

Musées d'ici et d'ailleurs

Évaluation d'objets d'art

Festival de films sur l'art

Conférences

Tables rondes

Activités spéciales tous les jours

Prix de présence et de participation

ACTIVITÉS

Le samedi, 19 septembre:

- Apportez vos objets d'art, des experts se feront un plaisir de les évaluer pour vous.
- Omer Veilleux, mime, présente l'histoire d'une exposition.

Le dimanche, 20 septembre:

- Le théâtre Biscuit présente «Parade», spectacle de marionnettes.
- Un rendez-vous... pour rire avec le Musée international de l'humour.
- L'évaluation d'objets d'art continue.

Le lundi, 21 septembre:

- Apportez vos casse-tête d'oeuvres d'art avec tous leurs morceaux et échangez-les contre de nouveaux...

Le mardi, 22 septembre:

- La ligue d'impro improvise sur le thème de la muséologie.

Le mercredi, 23 septembre:

- Vingt peintres sortent pots, toiles et pinceaux et vous en font voir de toutes les couleurs lors de «Peinture en direct». Une vente aux enchères des oeuvres suivra.

Le jeudi, 24 septembre:

- Remise des prix de présence et de participation.

Un enfant qui jubile

Le théâtre de Robert Lepage est fait d'objets hétéroclites, de paroles cosmopolites qui se croisent, de musiques étrangères qui s'unissent. Metteur en scène et comédien, Lepage fait voyager ses images éblouies en Europe comme dans les Amériques. Il est apparu à Paris, en 1989, au Théâtre de Boulogne-Billancourt. Il est passé par Maubeuge, Salzbourg, Londres et s'installe de nouveau ces jours-ci à Paris avec deux spectacles dont il est l'auteur, le Polygraphe et l'Aiguille et l'Opium. Plus une trilogie de Shakespeare adaptée par Michel Garneau. L'arrivée de Robert Lepage en France est si attendue que le journal *Le Monde* publiait hier ce texte de Michel Garneau qui a choisi la forme rythmée de la poésie pour parler de Robert Lepage.

Dans la salle où l'on répète les mots et les gestes il y a partout des objets en chemin d'être des déjà décors des projets costumes et des choses rares et quotidiennes qui seront bientôt tout à fait on le voit bien avant que de l'entendre des instruments inventées de musique des instruments de musique inventées des instruments de musiques inventées Robert me guide l'air gourmand vers les mots les gestes et les chemins d'âme dehors le soleil règne ici dedans une riche pénombre toute la lumière sur la table où l'on étale une première fois les mots et les gestes les femmes et les hommes de théâtre d'abord s'assoient pour faire la lumière à ma grande table souventes fois faite de plusieurs petites tables mises ensemble et qui en sont marquées de coups de mots de phrases et parfois de coeurs gravés comme des tables de pique-nique grands établis où l'on va travailler l'air d'aller des misères et des merveilles pupitre des délires dans la gourmandise de l'imaginaire plateau où l'on invente la pire déchirure et la plus dépouillée sérénité et où l'on déchire sereinement l'invention pour aller plus profond dans la surprise et c'est là d'abord qu'un Robert règne là où les plaisirs de l'intelligence sensuelle font la première lumière (et devrais-je scandaliser le monde je le dirai quand même c'est ce moment du théâtre que par-dessus tout j'aime)

ce Robert a l'air d'un enfant qui connaît bien l'art d'avoir l'air d'un enfant sage mais je l'ai vu à l'oree du noir enfant qui jubile d'avoir gagné le droit de s'amuser à part entière il y a dans celle du théâtre la vieille énergie du sacré et le sacré prime dans la plus pure énergie c'est le sacré de l'enfance qu'on voit si clair dans les infimement variables cérémonies du jeu où la chance de faire du théâtre quand on est grand c'est celle d'être aussi grand que l'enfant qui joue j'ai vu ce Robert jouer sur une scène il avait l'air d'un chat un peu mystérieux et tout plein d'équilibre il guide les femmes et les hommes de théâtres à la table de gourmandise comptoir composite des délires étal usagé de l'imaginaire il guide comme une grande bête bienveillante les femmes et les hommes de théâtres dans quelques instants du fleuve Shakespeare que j'ai navigués d'avance pour leur changer la langue je suis allé à la table de l'intelligence sensuelle et de l'imaginaire gourmand dire un peu comment je trouvais le fleuve et je me suis entendu dire: nous avons perdu notre royaume nous sommes en exil nous habitons une île nous avons ces pouvoirs nous domptons la bête et asservissons l'esprit des fous et les ivrognes nous amusent nous sommes dans le siècle fâchés contre le monde pleins de gens déshonnetés nous ne croyons plus à l'amour mais celles et ceux qui y croient nous émeuvent nous faisons semblant d'être sages à force d'être vraiment vieux nous nous livrons au jeu de l'imaginaire avec complaisance en nous donnant le beau rôle mais nous le savons que nous sommes faits avec la même affaire que les rêves et que nos petites vies finissent par accoster dans le sommeil sans même laisser un petit brouillard derrière nous nous faisons théâtre pour passer le temps au tamis pour en sentir chaque respir le savourer, l'honorer et le laisser aller dans l'espoir de l'amour où à tout le moins celui de l'amitié.

— Michel Garneau

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC Du 19 au 24 SEPTEMBRE 1992

DANS LE CADRE DE LA XVII^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES

Gouvernement du Canada
Ministère des Communications

Banque Scotia

Air Alliance

TELE 4

LE DEVOIR

LESOTEL

CAI TEL

LESOTEL

HEURES D'OUVERTURE:
19 SEPTEMBRE: 12 H 00 À 20 H 00
20 AU 24 SEPTEMBRE: 11 H 00 À 20 H 00

COÛTS D'ENTRÉE:
ADULTES: 6 \$
ÉTUDIANTS: 4 \$

AMIS DE S.M.P.T.S.: 4 \$
CARTES: 4 \$

12 ANS ET MOINS: 3 \$

ENTRÉE LIBRE LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 1992

Ministère de l'Équipement 1992
Ministère de la Science du Québec

TOURISME

Le Brésil, trente ans après

À trente ans de distance, Naïm Kattan a trouvé un Brésil où tout inciterait au désespoir si ce n'était de l'indestructible joie de vivre de sa population

Naïm Kattan

collaboration spéciale

EN 1961, j'ai fait un long voyage au Brésil, parcourant le pays de Porto Alegre à Belem, du Sud au Nord. J'étais revenu enthousiaste. Le Brésil était le nouveau géant qui proposait des solutions pacifiques aux problèmes du racisme et du développement. Alors que les États-Unis vivaient des explosions sanglantes au cours desquelles les Noirs mettaient des villes à feu et d'abord leurs propres quartiers, à Rio et à Sao Paulo, les Noirs et les Blancs se côtoyaient même s'ils étaient surtout unis et indistincts dans la pauvreté et la misère des favelas. Le racisme n'était certes pas vaincu mais circonscrit ou tout au moins neutralisé.

L'économie était en pleine expansion et les manifestations culturelles foisonnaient dans un mélange inusité d'archaïsme folklorique et de post-modernisme.

Je suis retourné au Brésil à plusieurs reprises et, au cours des années, j'ai assisté à la chute de l'espoir, à l'oppression militaire et à la montée de la violence urbaine.

Je reviens d'un séjour à Sao Paulo et à Rio où j'étais invité comme conférencier dans le cadre d'un congrès

international sur la découverte de l'Amérique: America 92.

J'ai retrouvé de vieux amis et j'ai cherché à renouer avec des villes, un pays. Comme site, Rio demeure pour moi l'une des plus belles villes au monde. Entre la mémoire et le rêve, le souvenir et la nostalgie, je cherche l'esprit qui l'anima et qui, pour moi, tout au long des années est demeuré exemplaire: la gaieté, l'apparente nonchalance, le sentiment d'une joie enveloppante, la passion dans l'érotisme diffus et exalté, qui n'a pas honte de dire son nom. Tous les matins je lisais les quotidiens de Rio et de Sao Paulo. Des pages et des pages sur Collor, le président surpris la main dans le sac et les péripéties de sa future destitution. À la télévision, entre deux téléromans, la même accumulation de détails, tractations de politiciens et manifestations d'étudiants. Pour l'observateur étranger, si intéressé fut-il, cela frisait l'obsession. Il fallait que cet homme parte. Qui allait lui succéder? Le vice-président Itamar Franco. Qui est-il? Les opinions varient entre la résignation et le cynisme. Les plus favorables lancent: il est intégré mais médiocre. Une fois le président remplacé, que se passerait-il? On hausse les épaules.

On n'en sait rien.

Je rêve des longues promenades au bord de la plage, à Copacabana et à Ipanema. Je me risque, le cœur battant, le regard en éveil, guettant à tout moment l'agression. On ne cesse de me prévenir. Pas d'appareil photo, pas de cravate, pas de montre. Il faut filer doux, passer inaperçu. Rio, la ville de la danse et de la joie, du rire et du chant s'est transformée

en cité assiégée. On chasse les enfants abandonnés des rues luxueuses, mais, affamés, ils reviennent. À côté des villas somptueuses de San Conrado, un bidonville, une favela où les familles s'entassent, où la police ne pénètre pas l'abandonnant à l'autorité des trafiquants de drogues. Les villas sont protégées, surprotégées. On se déplace sous l'ombre tutélaire du gardien et du chauffeur.

Le long des plages resplendissantes, la promenade à pied est une aventure... Et pourtant, les baigneurs et les joueurs de football sont toujours là. On méprise la pollution tant déclamée et la violence semble réservée aux autres. Plus tard, dans les salons bien abrités, l'on se raconte des histoires d'agressions survenues dans les autobus, dans la rue, en plein jour. Personne ne résiste. On a le choix entre la blessure ou l'argent de poche. Il faut en avoir pour ne pas exaspérer l'assaillant. Puis, comme pour se consoler: «C'est surtout paré». Et l'on vous raconte les mésaventures dont on a été victime à Paris et à New York, à Rome et à Londres. La misère s'appassit, vous explique-t-on mais c'est l'absence d'espoir qui pousse à la violence.

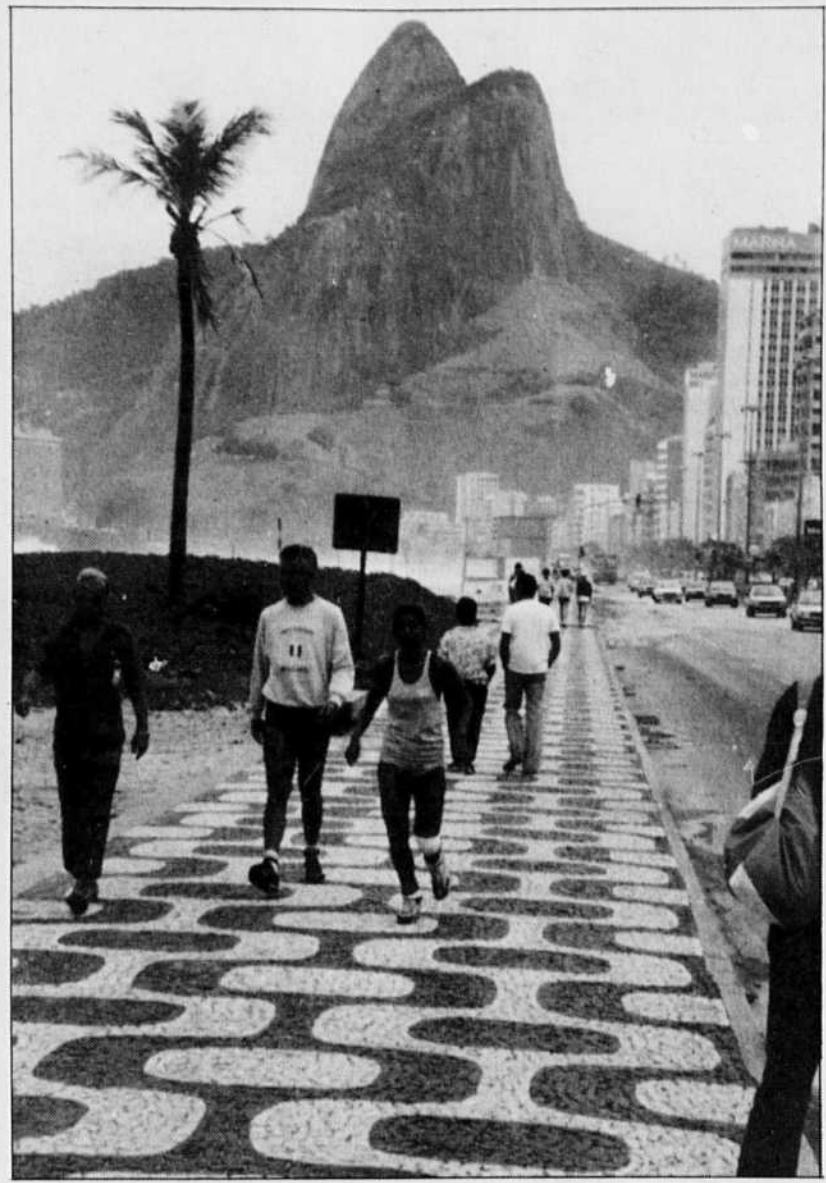
«Nous vivons une guerre civile» me dit un jeune universitaire. «Elle est larvée mais elle est omniprésente».

Collor, me dit-on, n'est différent des autres politiciens que par un degré plus poussé d'avidité. La corruption est partout, endémique. Un homme d'affaires, exhibant des chiffres, m'explique qu'aucune entreprise n'échapperait à la faillite si elle s'avisait de ne pas tricher avec le fisc. «Depuis l'arrivée des Portugais au seizième siècle, on ne cesse de piller ce pays» poursuit-il. «Tout le monde veut arriver, par n'importe quels moyens et à n'importe quel prix». Quelle alternative? Quelle est la solution? Le temps. Il faudrait laisser agir les événements.

Le pays est riche. Il abonde en ressources naturelles et en main-d'œuvre bon marché. Pourquoi est-il bloqué? Le cas du Brésil n'est pas unique. On y a essayé la dictature militaire et la démocratie parlementaire. Aucun système, aucun gouvernement ne sont à la hauteur des besoins et des attentes. Entre la démographie galopante, la corruption et le cynisme, on recule le moment du choix. C'est la société qui doit changer. Les riches entassent l'argent, le déposent à l'étranger et il ne reste aux pauvres que le rêve ou la violence. On attend un miracle et l'on a recours à la magie. La loterie clandestine fonctionne à pleine capacité et les sectes, les vendeurs de spiritisme prennent le relais des religions africaines, les rites du candomblé

toujours présents rivalisant désormais avec des charlatans aux méthodes plus modernes. Reste surtout la télévision. Omniprésente. Une bonne qui n'a pas d'appareil de télévision dans sa chambre quitte son emploi. J'ai regardé quelques feuilletons. Des histoires de famille. Amour, sexe et argent. Dallas règne souverainement. Les vendeurs de rêve font de l'argent. Le petit écran distrahit et endort. Puis, à trop voir des hommes au volant de belles voitures, des femmes exhibant leurs bijoux entre une réception et un rendez-vous galant, de beaux meubles et de riches maisons, on se dit: Pourquoi pas moi? Et l'on sort dans la rue et l'on hurle, l'arme à la main, à ces femmes et à ces hommes fortunés: Donnez.

La bonhomie, la joie de vivre de ce peuple sont indestructibles. Dans un dancing populaire, des hommes et des femmes de tous âges évoluent au son d'une musique quasi indistincte de celles de New York et de Montréal. Puis, un air de samba et les corps reprennent leur droit, presque une revanche. On se déchaîne et l'on oublie. La mémoire remonte du fond des années et de lointains bourgeois. Un soir, Silvio Tendler, réalisateur à la télévision d'un téléroman qui ne ressemble en rien aux autres, ceux qui sont fabriqués à la chaîne, m'emmène chez lui et me montre des épisodes de son feuilleton. Les années rebelles. Une reconstitution des années 60. Le documentaire de l'époque alterne avec la fiction. On y parle de la dictature, de l'oppression et de la révolte. Les jeunes manifestants anti-Collor s'y sont reconnus. Ils ont marché au rythme de la chanson thème du programme. Tendler est tout fier. Sous sa baguette, la télévision franchit la frontière. Elle n'est plus un simple divertissement. Au lieu d'endormir, elle réveille. La boucle est bouclée. On est au seuil d'une ère. Comme sous d'autres cieux les nuages sont lourds et on en trevoit des éclaircies. Tout semble bouché. La politique ressemble à une face jouée sur fond de tragédie. C'est l'heure de l'attente. On n'ose pas dire de l'espoir. Désormais la corruption ne passera pas sans opposition. La démocratie finira peut-être par s'instaurer.



Rio demeure l'une des plus belles villes du monde.

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX
PELAND, Pierre - Le 7 février...
LAFRAÏNE, Lizanne - Samedi dernier...
DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI!
440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400
Montréal, Québec H2Z 1V7
(514) 871-1551, 1-800-361-7650, Fax: (514) 871-1464

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi: Réservation avant 16h00 le vendredi. Pierrette Rousseau, Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

PROBLÈME DE DROGUE? NOUS POUVONS T'AIDER

APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES
514-939-3092

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 1-322806352. LA VILLE DE SAINT-LAMBERT, Demanderesse, vs- MARIO LEFEBVRE, Défendeur. Le 28 septembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 933 rue OLIVER CHATEAU en la cité SIE-JULIE, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Jimmy 4x4, immatriculé K87-713, no de série 1GKCT1875K0517881 usagé. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 464-2628, Ville Lemoyne, le 14 septembre 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 1-322806352. LA VILLE DE SAINT-LAMBERT, Demanderesse, vs- YOUNG LEROY, Défendeur. Le 29 septembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 312 rue BARNET, en la cité DOLLARD-DES-ORMEAUX, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision de marque ROYAL COULEUR et acc, vidéo VHS, marque G.E. et acc, machine à coudre de marque Finesse et acc. ET AUTRES. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, PIERRE MACERA, huissier, 514-355-5172, de l'étude: MACERA ET ASS. HUSSIERS, 3700, de la Montagne, suite 100, Montréal, Qc, H3G 2A8, le 15 septembre 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 500-02-014001-908. ALEPIN & GAUTHIER, Partie demanderesse, vs- NICOLE CLOUTIER, Partie défenderesse. PRÉNEZ AVIS que le 29 septembre 1992, à 12h00, au 1007, 11e AVENUE, FABREVILLE, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE CLOUTIER, saisis en cette cause, soit: Aménagement de maison, 2 vidéo, coffre-fort système vide son, Clizen, ETC., CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ, DANY TRAMBLAY, huissier, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS., HUSSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514)971-7575. St-Eustache, le 15 septembre 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-022711-924. TERESA ROSSINI, Demanderesse, vs- REGINALD BRACKEN, Défendeur. Le 28 septembre 1992, à 11h30 de l'avant-midi, AU LIEU D'ENTRÉE DE LA DÉFENSEUSE, au no 1890 rue TRANS CANADA, en la cité BAIE D'URFÈ, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Ford modèle 5600 de couleur bleu, immatriculé F785828 le tout avec acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, DENIS TEASDALE, huissier, 397-9277, DE L'ÉTUDE GRENIER & ASS., HUSSIERS, 10 rue Notre-Dame Est, # 210, Montréal, Qc, H2Y 1B7, Montréal, le 14 septembre 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-205527-925. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT HON. JUGE VICTOR MÉLANÇON ALMA LEWARS Partie demanderesse vs- RUPERT KEITH ALLMAN Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à RUPERT KEITH ALLMAN, de comparaître au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL, 1e st, rue Notre-Dame, à Montréal, Qc, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation, obligation et avis 119 A, C.F.C., a été remise au greffe à l'intention de RUPERT KEITH ALLMAN. Lieu: Montréal, Québec Date: 11 septembre 1992 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 août, 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2959-9370 QUÉBEC INC., opérant sous la raison sociale de Ionaine santé 1000 Ent. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour de septembre 1992, sous le numéro 4540383. Ce 11ième jour de septembre 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOUETTE, COUR DU QUÉBEC (CH. CIVILE) NO: 705-02-000449-926. LES PRODUITS DE BÉTON CASABON INC., PARTIE DEMANDERESSE, vs: 2433-161-3 QUÉBEC INC., PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 28 septembre 1992, à 12h00, au no 12 230 rue APRIL, à POINTE-AUX-TREMBLES, Qc. Les dits biens consistent en: 1 coffre-fort Fibocob, 1 soudeuse CP300 Miller, 2 emporteuses métal, 1 four YAM 7000 SC, 1 press drill Rockwell, 1 scie à ruban, 4 cages de voiture de course Formule D, 1 voiture de course Formule D, 1 camion Ford 880, 10 roues, 1 stemper et 1 compresseur, etc., Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THÉROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUSSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 8 septembre 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 700-02-001908-921. LUMEN INC., Partie demanderesse, vs- STANDACO CAPTEC INC., Partie défenderesse. PRÉNEZ AVIS que le 29 septembre 1992, à 10h30, au 552A, 10, rue DE MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STANDACO CAPTEC, saisis en cette cause, soit: aménagement de bureau, fax, imprimante, classeur, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ, DANY TRAMBLAY, huissier, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS., HUSSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514)971-7575. St-Eustache, ce 15 septembre 1992.

SERRURIERS EXACTS DE MONTRÉAL INC. ACCURATE LOCKSMITHS OF MONTRÉAL INC. AVIS est, par les présentes, donné que SERRURIERS EXACTS DE MONTRÉAL INC./ACCURATE LOCKSMITHS OF MONTRÉAL INC., compagnie continue en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 11 septembre 1992. Les procureurs de la compagnie, DESJARDINS, DUCHARME, STEIN, MONAST.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-05-000172-921. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT COMMUNICATIONS MACLEAN HUNTER INC. Partie demanderesse vs- 2847-7768 QUÉBEC INC. et- JACQUES ROOD Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à 2847-7768 QUÉBEC INC. & JACQUES ROOD, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier Est à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation, obligation et avis 119 A, C.F.C., a été remise au greffe à l'intention de 2847-7768 QUÉBEC INC. & JACQUES ROOD. Lieu: Longueuil Date: 10 septembre 1992 ELIZABETH S. GOBEILLE, Protonotaire adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, COUR DU QUÉBEC, NO: 750-02-000432-928. 149743 CANADA INC. et DANIEL WILLIAM TRANSPORT ENR., Partie demanderesse, vs- MACONNERIE NADEAU & FILS INC., Partie défenderesse. Le 29ième jour de septembre 1992, à 10h00, ou 2155 DES GRANDS CÔTEAUX, ST-MATHIEU DE BÉLOIE, Qc, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MACONNERIE NADEAU & FILS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 8000 blanc avec boîte d'empouillage rouge plaque L95890 et acc. 1 mini-pelle Takeuchi TB800 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOUETTE, COUR DU QUÉBEC (CH. CIVILE) NO: 730-32-000413-893. LABRE REJEAN, PARTIE DEMANDERESSE, vs- GIROUX DENIS, PARTIE DÉFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 23 septembre 1992, à 10h00, au no 1285 rue SOUCY, à ST-HUBERT, Qc. Les dits biens consistent en: 1 four Balinger, 1 mini-sècheuse Maytag, 1 électrosculpteur Toshiba 26 pa., 1 vidéo VHS G.E., 1 coupeuse soft touch rose, 1 lave-vaisselle touch rose, 1 distributeur à eau. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THÉROUX, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUSSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 8 septembre 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-04-003001-923. COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE PROTONOTAIRE ADJOINT SYLVIE AUDETTE Partie demanderesse Requête vs- JACQUES COUILLARD Partie défenderesse Intimé ASSIGNATION ORDRE est donné à JACQUES COUILLARD, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1e st, rue Notre-Dame, à Montréal, Qc, salle 2.17, à 9H15, le 4 novembre 1992, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de JACQUES COUILLARD. Lieu: Montréal, Québec Date: 11 septembre 1992 MARIE-HÉLÈNE BÉLISSE, Protonotaire adjoint. Me RAYMOND CLOUTIER, Procureur de la requérante.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-12-009668-925. COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT NORMA MERCEDES GONZALEZ VILLALOBOS Partie demanderesse vs- NELSON JESUS CASTRO CHAVEZ Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à NELSON JESUS CASTRO CHAVEZ, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Longueuil, au 1111 st, boul. Jacques-Cartier, Longueuil, Qc, salle Rc.31 dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de LA DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de NELSON JESUS CASTRO CHAVEZ. Lieu: Longueuil Date: 9 septembre 1992 ELIZABETH S. GOBEILLE, Protonotaire adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-12-009668-925. COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT NORMA MERCEDES GONZALEZ VILLALOBOS Partie demanderesse vs- NELSON JESUS CASTRO CHAVEZ Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à NELSON JESUS CASTRO CHAVEZ, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Longueuil, au 1111 st, boul. Jacques-Cartier, Longueuil, Qc, salle Rc.31 dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de LA DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de NELSON JESUS CASTRO CHAVEZ. Lieu: Longueuil Date: 9 septembre 1992 ELIZABETH S. GOBEILLE, Protonotaire adjoint.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRÉNEZ AVIS que la corporation "2552-5619 QUÉBEC INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 15 septembre 1992. MICHÈLE ROBILLOITTE, Présidente.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-206693-925. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT MARIE GLADYS PIERRE Partie demanderesse vs- JEAN PATRICK SANON Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN PATRICK SANON, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1e st, rue Notre-Dame, à Montréal, Qc, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN PATRICK SANON. Lieu: Montréal, Québec Date: 15 septembre 1992 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-012621-916. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT GORDON M. SEUG Partie demanderesse vs- THE HEIRS OF THE LATE NORMAND HEBERT, 7460 Tessier, Brossard Qc. Partie défenderesse LES GESTIONS HENORM INC. 2632-8593 QUÉBEC INC. 2626-4598 QUÉBEC INC. DISTRIBUTION SCOOP INC. c/o 7460 Tessier Brossard. Tierses saisies ASSIGNATION ORDRE est donné à AUX TIERCES SAISIES, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 st, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, à 10h00 le 15 octobre 1992, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du bref de saisie-arrêt a été remise au greffe à l'intention des TIERCES SAISIES. Lieu: Montréal Date: 10 septembre 1992 MARIE-HÉLÈNE BÉLISSE, P.A.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: Manon Johnson, 7446, des Ormeaux, Anjou, Qc. Ronald Bolduc, 7446, des Ormeaux, Anjou, Qc. Nicole Garone, 9030, Picasso, St-Léonard, Qc. Lucille Avon, 4685, Marguerite, # 3, Montréal, Qc. AVIS est par les présentes donné que les susdits débiteurs ont fait cession de leurs biens le 4 septembre 1992 et que les premiers assemblées des créanciers seront tenues le 23 septembre 1992 à compter de 15h15 au bureau du syndic. Montréal, le 17e jour de septembre 1992. PAUL B. DAoust, syndic

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: Manon Johnson, 7446, des Ormeaux, Anjou, Qc. Ronald Bolduc, 7446, des Ormeaux, Anjou, Qc. Nicole Garone, 9030, Picasso, St-Léonard, Qc. Lucille Avon, 4685, Marguerite, # 3, Montréal, Qc. AVIS est par les présentes donné que les susdits débiteurs ont fait cession de leurs biens le 4 septembre 1992 et que les premiers assemblées des créanciers seront tenues le 23 septembre 1992 à compter de 15h15 au bureau du syndic. Montréal, le 17e jour de septembre 1992. PAUL B. DAoust, syndic

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: Manon Johnson, 7446, des Ormeaux, Anjou, Qc. Ronald Bolduc, 7446, des Ormeaux, Anjou, Qc. Nicole Garone, 9030, Picasso, St-Léonard, Qc. Lucille Avon, 4685, Marguerite, # 3, Montréal, Qc. AVIS est par les présentes donné que les susdits débiteurs ont fait cession de leurs biens le 4 septembre 1992 et que les premiers assemblées des créanciers seront tenues le 23 septembre 1992 à compter de 15h15 au bureau du syndic. Montréal, le 17e jour de septembre 1992. PAUL B. DAoust, syndic

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEDFORD-COWANSVILLE, COUR DU QUÉBEC, NO: 455-27-001340-891. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs- GILLES GILBERT BERNIER, Partie défenderesse. Le 29ième jour de septembre 1992, à 10h30, au 1650 BOLI, ROME, BROSSARD, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: GILLES GILBERT BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision RCA XL100 et acc., 1 télévision Quasar et acc., 1 bibliothèque 3 sections blanche et acc., 2 chiens Dalmatins. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE, NO: A-85957-91. VILLE DE BOUCHERVILLE, Partie demanderesse, vs- PATRICK HAMEL, Partie défenderesse. Le 29ième jour de septembre 1992, à 10h00, au 73 rue LAPONTE, LONGUEUIL, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: PATRICK HAMEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon module en tissu gris à pois blancs 5 mcs et acc., 3 tables de salon et acc., 1 télévision Curtis et acc., 1 vidéo Zenith et acc., 1 combiné radio Emerson et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES AVIS EST par la présente donné, conformément à l'art (1979 i) du Code civil du Bas-Canada, que la créancière DAME HUGUETTE QUESNEL qui détient un nantissement commercial qui a été enregistré le 2 décembre 1988 au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4099645 contre le débiteur 2330-7482 QUÉBEC INC., tiendra une vente aux enchères le 25 septembre 1992 à 10 heures au 3945 rue Ontario Est, à Montréal, le 17 septembre 1992. Me MARCEL PLANTÉ, Avocat 6984 St-Denis Montréal, Qc. H2S 2S4 Tel: (514) 272-8217

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

AVIS SÉANCE PUBLIQUE DATE: 22 septembre 1992 HEURE: 19 h 00 LIEU: Complexe Guy-Favreau Centre des Conférences Salle des Saules 200, boul. René-Lévesque ouest Niveau 00 Montréal, Québec (Métro Place d'Armes) Renseignements: 280-3460 La Coordonnatrice aux Commissions

Ville de Montréal

Service des travaux publics Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour: Soumission # 7947 Date d'ouverture 28 septembre 1992. Fournir et installer un système d'éclairage dans le tunnel Atwater. Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine Est, à compter 17 septembre 1992. SOUMISSION 7947 Module voirie et circulation Bureau 1-500 (Tél.: 872-5779) DÉPÔT 92,455 T.T.I. Un chèque visé ou cautionnement de 10 000,00 \$ doit accompagner cette soumission. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires. Le Greffier de la Ville LÉON LABERGE Hôtel de Ville, Montréal, le 14 septembre 1992

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Pour le Québec et pour le Canada, OUI

L'Entente renforce la présence québécoise dans un pays vaste, riche et libre

Claude Ryan

Député d'Argenteuil, ministre des Affaires municipales, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. Extraits d'un discours prononcé hier à l'Assemblée nationale. Les intertitres sont du DEVOIR.

UNE ENTENTE de grande importance au sujet de la Constitution canadienne est intervenue le 28 août dernier entre le gouvernement du Canada et ceux de toutes les provinces, y compris le Québec, ainsi qu'avec les porte-parole des Territoires et des nations autochtones. (...)

En premier lieu, cette Entente permettra au Québec de maintenir et de renforcer son caractère distinct tout en continuant de bénéficier au maximum des biens et des avantages que procure l'appartenance de plein droit à un pays vaste, riche et libre comme le Canada. (...)

À l'intérieur du Canada actuel, le Québec dispose déjà d'une place et d'un pouvoir qui lui ont permis de se doter des attributs d'une société distincte en même temps que d'une qualité de vie exceptionnellement élevée. Mais en vertu de l'Entente du 28 août, la présence et le pouvoir d'influence du Québec à l'intérieur du Canada seront considérablement renforcés.

Une protection culturelle qui va plus loin que jamais

En premier lieu, la Constitution reconnaît désormais comme une caractéristique fondamentale du Canada le fait que le Québec forme au sein du Canada une société distincte, notamment par sa langue, sa culture et sa tradition de droit civil.

Dans une disposition additionnelle, la législation et le gouvernement du Québec se voient en outre attribuer le rôle de protecteur et de promoteur de ce caractère distinct du Québec. Voilà une reconnaissance claire, explicite, qui pourra désormais servir à toute interprétation future de la Constitution du Canada. (...) Jamais les textes constitutionnels traitant de ce sujet ne sont allés aussi loin.

Il faudra certes que dans l'interprétation de la Constitution, les tribunaux tiennent également compte des sept autres caractéristiques fondamentales du Canada qui sont définies dans l'Entente du 28 août, et particulièrement de la clause définissant l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays.

Mais nous tenons d'un juriste très respecté, Me Louis-Philippe de Grandpré, ancien juge à la Cour suprême, l'assurance que dans l'hypothèse où l'on voudrait opposer les responsabilités du Québec concernant la protection et la promotion de son caractère distinct et celles qui ont trait à l'épanouissement de sa minorité

linguistique, les premières prendraient « carrément le pas » sur les secondes.

Un devoir d'équilibre

Nous n'avons pas à craindre par ailleurs le devoir d'équilibre qui nous incombera entre les droits de la majorité et ceux de la minorité linguistique. La feuille de route du Québec en matière de respect des droits minoritaires est en effet très généralement exemplaire. (...)

Il pourra arriver, nulle société n'étant à l'abri de tout écart en ces matières, que des jugements de cour nous invitent à réviser des mesures qui auraient été jugées incompatibles avec l'épanouissement et le développement de notre minorité linguistique. Dans de tels cas, au lieu de crier au scandale, nous devons d'abord examiner sincèrement notre conduite afin de voir si elle pourrait être modifiée.

Dans l'hypothèse où nous estimerions devoir la maintenir, l'Assemblée nationale restera libre de se prévaloir de la clause de dérogation déjà contenue dans la Loi constitutionnelle de 1982. (...)

De tout cela, l'on peut conclure, comme l'ont fait en commission parlementaire des juristes éminents, que les pouvoirs du Québec en ce qui touche la protection et la promotion de la langue française sont non seulement confirmés mais renforcés par l'Entente du 28 août.

Une voix considérablement renforcée

En second lieu, la voix du Québec au sein des grandes institutions fédérales sera considérablement renforcée par l'Entente du 28 août. Avant 1981, le Québec avait joui de facto d'un pouvoir de veto sur tout changement constitutionnel, et ce depuis 1867.

À la suite d'un avis émis par la Cour suprême en 1980, la Loi constitutionnelle de 1982 put être adoptée moyennant l'accord d'une majorité substantielle de provinces, dont le Québec ne faisait cependant pas partie. C'était la première fois qu'une telle procédure était suivie; c'était aussi, nous le souhaitons tous, la dernière.

Depuis ce temps, des amendements peuvent être apportés à la Constitution moyennant l'accord du parlement fédéral et d'au moins les deux tiers des provinces représentant au moins 50 % de la population canadienne. Sur un certain nombre de sujets, notamment la monarchie et l'usage du français et de l'anglais, il n'est toutefois permis de procéder à des modifications que moyennant l'accord unanime du parlement et de toutes les provinces.

Les dispositions actuelles concernant le veto du Québec étaient nettement insatisfaisantes. Le Québec ne voulait plus être gardé à l'écart des grandes décisions constitutionnelles. Il voulait être un partenaire majeur, pleinement respecté, dans toute décision future touchant l'évolution constitutionnelle du pays. Avec l'Entente du 28 août, le Québec obtient pleine

satisfaction à cet égard. Désormais :

1— Il aura un droit de veto sur tout changement aux institutions centrales de la fédération, soit la Chambre des communes, le Sénat et la composition de la Cour suprême.

2— Il disposera d'un droit de retrait, avec compensation financière, sur tout changement impliquant un transfert de pouvoir des provinces en faveur du parlement du Canada. (...)

3— Il aura à perpétuité une représentation assurée de 25 % des députés à la Chambre des communes du Canada.

4— Il aura une représentation garantie de trois juges sur neuf à la Cour suprême du Canada, avec en outre l'assurance que ces juges seront nommés à partir de propositions soumises par le gouvernement du Québec.

5— Il conservera le droit de veto qu'il possédait déjà sur toute modification à la formule d'amendement constitutionnel.

6— Il possèdera un droit de veto sur la participation de nouvelles provinces à la formule d'amendement et sur toute augmentation de la représentation des territoires concernés au Sénat.

7— Par l'intermédiaire du nouveau mode de sélection des représentants du Québec au Sénat, il disposera d'un pouvoir de veto implicite sur toute législation du Parlement fédéral pouvant affecter de manière importante la langue et la culture françaises.

Sur les autochtones, un compromis raisonnable

En troisième lieu, l'Entente du 28 août aborde de front la délicate question du statut des peuples autochtones dans ce pays. Ces populations furent complètement ignorées dans la Loi constitutionnelle de 1867. (...)

L'Entente du 28 août représente à cet égard un changement majeur de perspective. Les chefs des onze gouvernements canadiens reconnaissent officiellement le droit inhérent des peuples autochtones du Canada à l'autonomie gouvernementale au sein du Canada. Ils reconnaissent que l'exercice de ce droit entraînera logiquement le pouvoir des peuples autochtones de se doter de structures législatives et gouvernementales. (...)

Les porte-parole des peuples autochtones avaient revendiqué non seulement l'inscription dans la Constitution du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale mais aussi la garantie de l'arbitrage par les tribunaux des litiges pouvant survenir dans les négociations devant entraîner la mise en oeuvre de ce droit. Les objections à l'encontre de l'intervention des tribunaux dans des négociations à venir entre les gouvernements et les peuples autochtones étaient nombreuses et fortes.

Tout aussi forte était l'insistance des porte-parole autochtones sur la nécessité de mécanismes pouvant assurer que leur droit à l'autonomie ne sera pas annulé par des procédures dilatoires dont ils ont trop souvent connu



Claude Ryan

les effets.

Le compromis auquel on en est arrivé à cet égard me paraît raisonnable.

D'une part, la justiciabilité des litiges reliés aux futures négociations pourra être acquise au terme d'une période de cinq ans, et à la suite de vérifications sérieuses quant à la nature des négociations qui auront eu lieu. D'autre part, on a vu à assurer que l'Entente ne crée aucun droit nouveau en matière territoriale. On a également prévu que toute loi ou mesure pouvant émaner d'un éventuel gouvernement autochtone devra être compatible avec les lois essentielles au maintien de la paix, de l'ordre et de bon gouvernement au Canada.

L'Entente du 28 août ouvre une ère nouvelle, beaucoup plus digne d'une société civilisée, dans les rapports entre le peuple du Canada et les peuples autochtones. (...)

En quatrième lieu, l'Entente du 28 août ouvre des perspectives nouvelles et beaucoup plus réalistes en ce qui touche le partage des compétences législatives entre le parlement fédéral et les provinces.

L'évolution rapide du contexte économique et social et le jeu incessant des pressions politiques créent des exigences sans cesse renouvelées que les citoyens et les groupes de pression exercent indistinctement sur l'un et l'autre ordres de gouvernement.

Lorsque les citoyens réclament des emplois, lorsqu'ils demandent une protection raisonnable contre la maladie et les autres risques de l'existence, lorsqu'ils revendiquent l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé, il est souvent impossible de leur donner satisfaction en se référant purement et simplement à la lettre de la constitution.

D'où l'importance d'un examen objectif de chaque secteur d'intervention en fonction des besoins sans cesse changeants de la population. D'où aussi l'importance d'une approche

qui permette de tenir compte des exigences de complémentarité qui peuvent exister dans les rôles dévolus à chaque ordre de gouvernement.

L'Entente du 28 août ne règle certes pas tous les problèmes à cet égard. Dans un certain nombre de dossiers, elle ouvre toutefois des perspectives fort encourageantes quant à une clarification graduelle des enjeux et des responsabilités.

Une rôle accru en matière d'immigration

En matière d'immigration, un Accord délimitant le rôle accru du Québec en ce qui touche la sélection et l'intégration des immigrants a déjà été conclu entre le gouvernement fédéral et celui du Québec. Grâce à l'Entente du 28 août, qui reprend à cet égard les dispositions de Meech, cet Accord pourra être inscrit dans la Constitution et sera protégé à l'avenir contre toute modification unilatérale pouvant venir du gouvernement fédéral.

En matière de formation et de perfectionnement de la main-d'oeuvre, l'Entente procure au Québec des gains considérables. Ce domaine sera désormais reconnu comme étant de compétence provinciale exclusive et le Québec pourra exiger en conséquence le retrait du gouvernement fédéral de ce champ d'action, accompagné du transfert de ressources appropriées. (...)

Le Québec, si ces perspectives se réalisent, pourrait enfin offrir à sa population un régime intégré de formation et de gestion de la main-d'oeuvre. (...)

L'Entente du 28 août apporte au Québec et au Canada des gains appréciables qui devraient contribuer grandement à la stabilité et au dynamisme du pays en un temps où toutes nos énergies doivent être consacrées à la recherche d'une plus grande vigueur de notre économie, au maintien de nos acquis essentiels en matière de politique sociale et à l'accroissement de notre rayonnement et de notre influence dans la poursuite de la paix à travers le monde.

Survenant après des années de recherche et de tribulations, l'Entente représente le meilleur compromis auquel pouvaient en arriver dans les circonstances les 11 gouvernements du pays ainsi que les porte-parole des Territoires et des nations autochtones. Ceux et celles qui croient à un fédéralisme canadien équilibré et à un Québec solidement protégé à l'intérieur de l'ensemble canadien n'hésiteront point à approuver cette Entente.

C'est un choix clair que seront appelés à faire le 28 octobre prochains les Québécois et les Québécoises. Ils seront appelés à se prononcer non pas sur des perspectives vagues et incertaines comme ce fut le cas en 1980, mais sur un projet précis, concret, ayant déjà donné lieu à l'accord unanime de tous les gouvernements du Canada, et dont les avantages pour le Québec sont nombreux, tangibles et substantiels.

Je souhaite de toute ma conviction et de tout mon coeur que la population opte en faveur d'un Québec plus fort à l'intérieur d'un système canadien renouvelé dans le respect mutuel, l'harmonie et le souci des valeurs supérieures qui nous sont et doivent nous demeurer communes. Sans hésitation, avec la conviction de faire un geste qui sera bon pour le Québec et bon pour le Canada, je répondrai OUI à la question référendaire.

L'abominable souveraineté de l'économie

Pierre Harel

Poète, rockeur et cinéaste

ÉCOUTEZ ! Écoutez ! N'entendez-vous pas le cri d'alarme du guetteur ? N'entendez-vous pas resurgir du passé la sourde clameur des « Fils de la Liberté » ? Ceux-là qui ont payé de leurs vies, en 1837, le rêve d'une Nation nouvelle dont le souvenir s'effrite et s'émiette peu à peu dans notre pitoyable imaginaire d'apatrides résignés, plus soucieux de conserver un pauvre confort économique que de redresser l'échine pour montrer à la face du monde que nous sommes une race de poètes libres et fiers ?

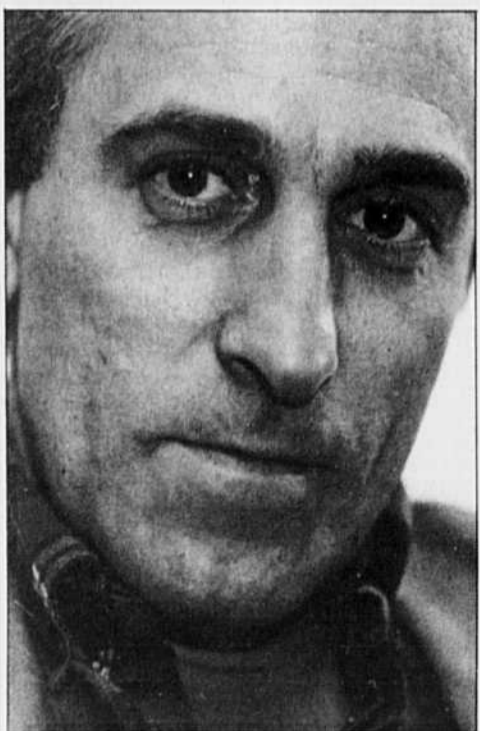
Nous vous le demandons encore et nous n'aurons de cesse de vous le demander jusqu'à ce que les hurlements gutturaux de nos voix qui scandaient le « rigodon » ancestral, se mêlent au vent du nord et réveillent en vous l'âme trop longtemps endormie de notre peuple ! Jusqu'à ce que nous tous, anciens Canayens, qui étions déjà ici bien avant le Canada, dansions la gigue de notre peuple en souhaitant que tous ceux qui sont arrivés après nous et qui arrivent encore, en prennent le pas.

Fils et filles de cette première génération de colons indigènes qui méprisaient la servitude agricole et qui défiaient l'autorité féodale des Seigneurs pour s'unir aux Autochtones et parcourir le continent de fond en comble en semant la terreur chez les Anglo-Saxons, nous tous, nous, avons-nous oublié que nous sommes une race nouvelle qui ne doit sa survivance qu'à elle-même ?

De notre surdité historique

N'entendons-nous plus les « chants de canon » de nos ancêtres coureurs de bois ? N'entendons-nous plus le violon du diable nous mener à la danse comme à la guerre ? N'avons-nous plus d'oreilles que pour écouter les discours misérables de nos chefs politiques ? Et ceux encore plus mièvres des leaders de nos élites culturelles et financières qui nous parlent comme si nous étions déjà un peuple vaincu par la glue économique, comme si nous étions un troupeau d'imbéciles effrayés par la hantise de manquer de mouture et qui s'agglutinent aux murs de l'étable alors que l'herbe haute et grasse des savanes roule sous le vent.

L'économie utilisée comme une idéologie, cliquette dans des milliers de margoulettes caquetantes qui besognent en automatiques dans les différents partis politiques et dans les grands organismes financiers ou culturels. On



Pierre Harel

la consacre à la télévision, à la radio et dans la presse écrite.

Elle rampe dans les corridors de nos universités, elle sert au cacassement ignorant de la plupart de nos enseignants, elle est rotodotée par des artistes de carrière et rababouinée par des « gérants d'estrades » et autres « bons de bécosses » qui semblent n'avoir d'idéal que de répéter avec des airs de « Ti-Jos connaissant » ce que des naiseux plus riches qu'eux répètent aussi pour avoir l'air dans le coup et surtout pour ne pas nuire à l'aplatissant « consensus économique » nécessaire à l'endormitoire générale d'un peuple autrefois incouchable.

Bande de peureux

Bande de peureux ! Oui ! C'est de vous que je parle ! Vous de la grandiose bourgeoisie québécoise, qu'elle soit politique, culturelle, industrielle, professionnelle ou libérale ! Vous, qui lorsque vous avez du goût, allez faire les singes à Paris ou en Espagne et lorsque vous n'en avez pas, les codindes à Miami ou à Cancun ! Vous qui complotiez pour imaginer un pays qui ne sera jamais le vôtre car

vous n'y êtes que pour la carrière et l'argent ! Vous qui n'aimez pas vivre chez-nous et ne pensez qu'à maudire l'hiver et à prendre votre retraite dans des pays aux climats moins rudes ! Vous qui de toute manière investissez ou dépensez chaque année votre argent à l'étranger, vous et votre élite de visages à deux faces, qu'avez-vous fait de notre Histoire ?

Qu'avez-vous fait de notre court passé pourtant si plein de passions et d'êtres à la force légendaire, d'hommes et de femmes dont l'irréductible caractère et le tempérament fougueux assurèrent la survivance de la Nation que nous sommes ? Qu'avez-vous fait de nos rêves de joies partagées et de notre plaisir à être ensemble ? Qu'avez-vous fait de notre attachement et de notre amour pour cette Terre du Nord que vous êtes en train de vendre ou de déchirer sous prétexte d'assurer notre soi-disant confort économique, qui finalement, n'est jamais que le vôtre !

Nous vous le redisons férocelement, nous voulons vivre ici et nous n'avons rien oublié ni de la France ni de l'Angleterre que nous n'aimons ni l'une ni l'autre. Ni du Canada qui nous a tout pris, même notre nom et notre emblème à feuille d'érable. Allons-nous plus longtemps supporter que de médiocres éconophiles, dont la faconde ne tient qu'à notre inertie, décident de notre avenir ?

Allons-nous encore endurer qu'on nous prenne pour des « ventes affamés qui n'ont point d'oreilles » et dont la fierté se serait aplatie en 1759, lors de la capitulation de Québec signée par des marchands apeurés qui ne décidaient que pour eux-mêmes et la préservation de leurs biens ? Réveillons nos ancêtres morts ! Rallumons le bûcher de notre Histoire pleine de batailles et de bombances, pleine de fierté et de liberté, pleine de courage, d'ardeur, et surtout, pleine de la joie de vivre en ce pays et d'en partager les richesses avec les premiers occupants !

Les économistes, de nouveaux Vaudreuil

Sommes-nous devenus à ce point peureux et chétifs que nous devrions encore tolérer que des économistes décident à notre place que nous sommes vaincus et que nous abdiquons à tout jamais l'héritage de nos ancêtres ? Allons-nous encore laisser un Vaudreuil signer la reddition de Montréal alors que nous étions résolus à nous battre sans relâche et qu'une résistance farouche était prête à s'organiser ?

Nous étions invincibles autrefois et nos alliances fraternelles avec les Autochtones ins-

piraient le respect et l'envie d'un bord à l'autre du continent. Jamais nous n'avons été une race pacifique. Nous le sommes devenus en apparence, mais résignés, non soumis ! Qui aurait fait mieux que nous ? Nous n'étions que quelques milliers, isolés, abandonnés par la France, étrançés par l'Angleterre. Nous n'étions déjà plus Européens et nous n'étions pas non plus Américains ! Nous étions seuls !

On nous assure que rien ne changera et c'est cela qui nous saigne et qui nous tue ! C'est notre dernière chance et nous le savons.

Et de fantasques guerriers que nous étions, d'insaisissables et ricanex voyageurs, nous sommes devenus immobiles et lourds ! Muets ! Le dos voûté ! Le visage fermé sur la terre comme pour mieux cacher nos yeux fauves et dissimuler notre illégale joie de vivre ! Nous avions une juste peur et nous voulions survivre. Nous avons survécu ! Allons-nous mourir maintenant d'avoir oublié qui nous sommes ?

Ce dont par dessus tout il faut se souvenir, c'est que hormis les premiers occupants de ce continent, du moins ceux qui nous ont reçu chez-eux et qui nous ont aidés à l'origine, nous ne devons rien à personne ! Depuis l'arrivée de Jacques Cartier, notre Histoire est toute entière dominée par l'hégémonie des grands commerçants, qu'ils aient été politiques, marchands ou religieux. Ce sont eux qui nous ont trahis dans le passé et qui nous trahiront toujours.

Encore une fois notre peuple se laisse prendre au piège des discours de ces maquignons pour qui l'argent n'a pas d'odeur et qui se servent de l'économie comme d'un outil de propagande pour masquer des manigances politiques servant leurs propres intérêts et ceux de leurs alliés mondialistes. Notre bourgeoisie serait-elle pourrie jusque dans les entrailles ? Les criminels de nos prisons seraient-ils moins croches et tordus que beaucoup trop de nos politiciens et de nos grands hommes d'affaires ? Notre argent à nous, l'argent des « Canayens-Français », il le, il sent la sueur et la misère de nos Anciens, il fleurit le sang et les armes du passé, mais aussi l'atroce résignation des chômeurs et des assistés sociaux du présent. Serons-nous toujours trahis

par cette même élite sans scrupule et sans rêve ? Quand nous rebellerons-nous ? Quand nous réveillerons-nous ?

Notre patience est à bout

On nous parle d'économie quand on voudrait entendre parler de générosité. On nous parle d'économie quand on voudrait qu'on nous parle d'honnêteté et de justice sociale. On nous parle d'économie alors que nous serions prêts à de grandes privations et à de grands changements pour que notre peuple connaisse enfin sa liberté. On nous promet que rien ne se fera qui mettrait notre sécurité économique en danger, alors que nous sommes affamés d'une belle raison de vivre.

On nous assure que rien ne changera et c'est cela qui nous saigne et qui nous tue ! C'est notre dernière chance et nous le savons. Malheur à ceux qui croient que nous sommes devenus trop attachés à nos biens pour être capables de donner un bon coup de rein et nous débarrasser de ces parasites qui nous vident de notre âme et qui s'empiffrent pendant que beaucoup d'entre nous vivent encore dans la misère. Nous sommes déjà une nation et nous sommes les vrais Canadiens du Canada ! Avant de devenir Québécois aux yeux du monde, nous allions nettoyer la maison paternelle car elle nous appartenait de droit d'aïnesse. Ce sont ceux qui croient pouvoir faire comme bon leur semble chez-nous, sans que jamais nous n'y fassions rien, prennent garde !

Tout comme les Autochtones, notre patience est à bout, nous n'en pouvons plus ! Comme eux nous sommes capables de résignation silencieuse et de patience effacée. Comme eux aussi nous pouvons exploser d'indignation et de colère devant l'injustice et le mépris ! Allons-nous enfin laisser surgir parmi nous l'âme des guerriers fiers et courageux de notre jeune Histoire ? Nous allions de la Louisiane à l'Arkansas, du Manitoba jusqu'en Alaska. Avons-nous changé à ce point que nous ayons perdu le goût du risque et de la liberté ?

N'oubliez pas, vous qui nous croyez trop divisés pour être un peuple, que nous sommes depuis longtemps une seule âme, un seul cœur, et que dans nos veines se mêlent le sang de l'ours et du cochon, du boeuf et de l'original. Nous sommes un volcan en réchauffement, et vous tous, politiques, vous êtes le gros cul assis dessus. Si jamais le feu de la Terre venait à vous brûler les entrailles, vous sauriez qui de nous ou du diable, est le maître de la danse !

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélar (directeur), Paule Desrivères, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Robert Dufrais, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpéil (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commun), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clivistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (éditrice), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Verne, Louise Paquette, Nathalie Thabot, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, José Lapointe, Sylvie Laporte, Jean-Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spéclal, LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (ISSN : 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.